



**HAL**  
open science

## Vue d'ensemble de la conflictualité en 2021

Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jean-François Guilhaudis. Vue d'ensemble de la conflictualité en 2021. Paix et sécurité européenne et internationale, 2022. halshs-03782631

**HAL Id: halshs-03782631**

**<https://shs.hal.science/halshs-03782631v1>**

Submitted on 21 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Vue d'ensemble de la conflictualité en 2021

Jean-François Guilhaudis

Professeur honoraire à l'Université de Grenoble-Alpes

## Résumé

À partir des apports des principaux instruments d'étude et de suivi des conflits, cette vue d'ensemble annuelle inscrit les conflits intéressant la sécurité internationale et européenne, dans une approche globale de la conflictualité. Elle fait le point sur leur coût humain et sociétal (II), leurs acteurs (III), leurs objets (IV), leur répartition régionale (V), leur dynamique (apparition, aggravation, amélioration, terminaison) (VI). Elle indique enfin la tendance des conflits les plus actifs et celles de la conflictualité en général (VII).

**Mots-clés :** Accords de paix, conflits, complexes d'insécurité, conflits interétatiques, conflits intraétatiques, guerres, guerres limitées, organisations criminelles, personnes déplacées, réfugiés, États fragiles, interventions, terrorisme, violence unilatérale.

## Abstract

Based on the contributions of the main instruments for studying and monitoring conflicts, this annual overview places conflicts of interest to international and european security within a global approach to conflictuality. It takes stock of their human and societal costs (II), their actors (III), their objects (IV), their regional distribution (V), their dynamics (appearance, aggravation, improvement, termination) (VI). Finally, it indicates the trends in the most active conflicts and in conflictuality in general (VII).

**Keywords:** Peace agreements, conflicts, insecurity complexes, inter-state conflicts, intra-state conflicts, wars, limited wars, criminal organisations, displaced persons, refugees, fragile states, interventions, terrorism, unilateral violence.

Translated with [www.DeepL.com/Translator](http://www.DeepL.com/Translator) (free version)

## I. Introduction

### (1) À noter à propos de la conflictualité fin 2021.

- a) *La tendance des conflits à s'inscrire dans la longue durée (Syrie, Libye, Sahel, Nigéria, Afghanistan...).*
- b) *Le nombre des victimes des conflits (décès), en nette augmentation.*
- c) *Le stock des personnes déplacées et des réfugiés en nette augmentation.*
- d) *L'augmentation du nombre des États quasi détruits par les conflits.*
- e) *La multiplication des interventions dans les conflits.*
- f) *La résilience et la diffusion du terrorisme.*
- g) *L'apparition d'acteurs capables de tenir tête militairement aux États.*
- h) *L'aggravation de la majorité des conflits les plus actifs et de la plupart des conflits.*
- i) *La difficulté à terminer les conflits.*

(2) Cette vue d'ensemble ne donne pas d'informations détaillées sur chaque conflit, Ces informations seront fournies dans le stock des conflits.

Il s'agit d'un travail de second niveau, un peu comme en matière médicale les méta-analyses, mais l'objectif n'est pas de dire sur 100 études combien attestent l'efficacité d'un produit. Le propos est de rassembler les apports des principaux instruments d'étude et de suivi des conflits et de les inscrire dans une approche globale de la conflictualité, propre à PSEI.

PSEI s'intéresse non seulement aux conflits armés mais aussi aux autres conflits touchant à la sécurité internationale, du point de vue de leur coût humain (II), de leurs acteurs (III), de leurs objets (IV), de leur répartition régionale (V), de leur dynamique (apparition, aggravation, amélioration, terminaison) (VI). La dernière rubrique de notre vue d'ensemble distingue les principaux conflits en cours, fin 2021 et indique les principales tendances de la conflictualité (VII).

II. Aspects humanitaires et sociétaux (n<sup>os</sup> 3-8)

III. Acteurs des conflits, grandes catégories de conflits (n<sup>os</sup> 9-17)

IV. Objets des conflits (n<sup>o</sup> 18)

V. Répartition régionale des conflits (n<sup>os</sup> 19-23)

VI. Dynamique de la guerre et de la conflictualité (n<sup>os</sup> 24-32)

VII. Conflits et sécurité internationale. Les principaux conflits en 2021 (n<sup>os</sup> 33-34)

## II. Aspects humanitaires et sociétaux

### II.1. Les conflits les plus meurtriers

(3) On dispose à cet égard de chiffres abondants. Il faut cependant, toujours se rappeler que les chiffres sont souvent, plus ou moins incertains<sup>1</sup>. Ils varient aussi sensiblement d'une base de données à une autre, en partie à cause d'approches différentes.

---

<sup>1</sup> Le cas de la répression des Rohingya au Myanmar (Birmanie) en a fourni un très bon exemple. Médecins sans frontières a rapporté que, en août-septembre 2017, elle aurait fait 6 000 victimes. Mais de son côté,

L'*Uppsala Conflict data program* (UCDP) prend la précaution de donner pour tous les conflits qu'il recense, 3 chiffres – haut, bas et sa meilleure estimation – et les écarts sont souvent significatifs.

Tableau I. Les conflits les plus meurtriers en 2019, 2020 et 2021  
(catégorie des *State-based Conflicts*)

Lieu	Morts 2019	Morts 2020	Morts 2021
Afghanistan (Gouvernement/Taliban)	28 828 (26 968/33 284)	20 157 (18 678/21 364)	35 328 (33 412/39 548)
Yémen (Gouvernement/ Forces de Hadi)	1 663 (1 642/1 829)	2 330 (2 236/2 512)	23 189 (21 937/33 466)
Éthiopie (Tigré)	-----	1 318 (1 186/4 283)	8 637 (8 103/42 253)
Somalie (Gouvernement/Shebab)	1 912 (1 662/2 396)	1 901 (1 862/2 188)	2 119 (2 110/2 645)
Nigeria (EI)	1 018 (861/1 601)	1 555 (1 293/2 470)	1 597 (1 431/2 493)
Syrie (Gouvernement/ insurgés)	6 782 (6 656/7 102)	3 251 (3 443/3 724)	674 (662/783)
Azerbaïdjan (Nagorny-Karabakh)	-----	7 633 (7 535/9 063)	40 (40/43)
Libye (Gouvernement 2014/Forces de l'Assemblée)	1 652 (1 445/1 728)	668 (554/767)	?????

NB : Ce tableau indique les 5 conflits les plus meurtriers selon l'UCDP en 2019, 2020 et 2021. Le classement alphabétique est celui des conflits les plus meurtriers en 2021. Quand un conflit figurant dans la liste des 5 en 2019 et/ou 2020 ne s'y trouve plus en 2021, il apparaît après la ligne vide. Un chiffre en italiques donne l'estimation fournie, quand le conflit n'est pas parmi les 5 plus meurtriers de l'année et la case est vide quand le conflit n'était pas répertorié comme actif.

Source : UCDP, Thérèse Petterson et Magnus Öberg, *Organized Violence 1989-2019*, *JPR* 2020, vol. 57, n° 4 ; Thérèse Petterson, Magnus Öberg *et al.*, *Organized violence 1989-2020...*, *JPR* 2021, vol. 58 (4) et Shawn Davis, Thérèse Petterson et Magnus Öberg, *Organized Violence 1989-2021 and Drone Warfare*, *JPR* 2022, vol. 59, n° 4, 2022<sup>2</sup>.

Pour l'UCDP, en 2020, le rang des conflits les plus meurtriers change. Le conflit opposant en Libye le Gouvernement de 2014 aux forces du Parlement baisse nettement d'intensité et sort de la liste. Y rentre en revanche celui du Nagorny-Karabakh non répertorié comme violent en 2018 et 2019. Le nombre de victimes des 5 conflits baisse assez nettement de 40837 à 35542. En Afghanistan, qui avait connu en 2019, l'année la plus sanglante depuis la fin de l'intervention soviétique en 1989, la violence est passée en dessous du niveau de 2018. En Syrie, la tendance à la baisse s'accroît nettement. En revanche le nombre des

l'UCDP n'en relevait qu'environ 750. Voir T. Petterson et K. Eck, *Organized Violence, 1989-2017*, *Journal of Peace Research*, 55, n° 4, p. 539, pour les explications données.

<sup>2</sup> Cet article dans le *Journal of Peace Research* fait chaque année, en juin, le point sur la période allant de 1989 à la fin de l'année précédente. La base de données de l'UCDP permet d'aller nettement plus loin, par pays, par conflit et par acteur. On trouvera des chiffres pour 2021 sur le site de l'UCDP (UCDP data base) et dans *Ongoing Conflicts* (Wikipedia), qui reproduit les données de l'ACLED Armed Conflict Location and Event Data Project (acleddata.com).

victimes est nettement plus élevé au Yémen. En 2021, le changement est encore très net. Les chiffres sont nettement plus élevés.

Si au lieu de décompter les morts par dyade conflictuelle, on le fait par pays, on obtient par addition, des résultats différents : 20 473 en 2020 (29 903 en 2019) pour l'Afghanistan, 4 319 (7 304 en 2019) pour la Syrie. Si on ajoute, par pays, les *State-based* et *Non-state Conflicts*, les résultats deviennent encore différents. On atteint 5 035 morts (10 747 en 2019) en 2020 pour la Syrie et, en 2021, 1 661.

Le *SIPRI Yearbook 2021* donne, comme les plus importants en 2020, avec des chiffres encore différents les conflits suivants : Afghanistan environ 21 000 (41 900 en 2019), Yémen 19 800 (25 900 en 2019), à partir des données de *Armed Conflict Location & Events Data Project* (ACLED). Au-delà des différences, on voit que la tendance à la baisse se retrouve dans les 2 cas, ce qui correspond aux données de l'UCDP pour 2020.

*Ongoing Armed Conflicts* (Wikipedia) donne les chiffres de l'ACLED, pour 2021 : pour l'Afghanistan entre 36 396 et 42 223, pour le Yémen entre 26 593 et 31 048, pour le Tigré entre 7 940 et 19 200. Les fourchettes sont cette fois sensiblement plus hautes, suggérant un renversement de tendance. Ce qui correspond encore aux données de l'UCDP.

Une grande partie de ces morts sont toujours des civils, plus particulièrement exposés quand les combats se déroulent dans des zones densément peuplées. *Action on Armed Violence* indique dans son *Monitor* qu'en 2021, sur 19 473 morts et blessés par des armes explosives, les civils représentent 59 % et 89 % dans les zones peuplées<sup>3</sup>.

Il est regrettable que l'on ne donne pas d'indications sur les blessés, les orphelins, autres victimes de la guerre, dont le poids peut être très lourd, pendant et après les hostilités. On dispose en revanche de données sur le sort des enfants grâce aux rapports que le Secrétaire général des Nations unies leur consacre à la demande du Conseil de sécurité.

Son dernier rapport sur les violations des droits de l'enfant (recrutement et utilisation d'enfants, meurtre et atteintes à l'intégrité physique d'enfants, viol et autres actes de violence sexuelle sur la personne d'enfants, attaques contre des établissements scolaires, des hôpitaux et des membres du personnel protégé et enlèvement d'enfants) indique que l'ONU a vérifié plus de 26 400 violations graves (25 000 en 2019), 23 946 ayant été commises en 2020 (24 422 en 2019), une grande partie – plus de la moitié en 2019 – ayant été le fait d'acteurs non étatiques. 8 521 enfants, dont certains n'avaient pas plus de 6 ans, ont été recrutés et utilisés et on compte 2 674 meurtres. Les rapports du Secrétaire général donnent en annexe les listes nominatives des auteurs des violations. Cela constitue une forme de condamnation mais pas une dissuasion suffisante puisque ces violations restent nombreuses<sup>4</sup>. Le Secrétaire général de l'ONU a procédé, en février 2020, au lancement officiel du « Guide pratique à l'intention des médiateurs pour une meilleure protection des enfants dans les situations de conflit armé » et l'Assemblée générale, dans sa résolution 74/275, a proclamé le 9 septembre Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques.

<sup>3</sup> AOAV, *Monitor of explosive violence 2021* (site : [aoav.org.uk](http://aoav.org.uk)).

<sup>4</sup> A 75/873 – S/2021/437, notamment §§ 4-6. Le Conseil de sécurité se préoccupe de cette question depuis plus de 20 ans résolution 1261 (1999). Il l'aborde en 2021 par une résolution 2601 (2021) et consacre 2573 (2021) à la protection des civils en période de conflit armé. Le Conseil s'est aussi intéressé au sort des enfants dans plusieurs conflits (Afghanistan, Colombie, RCA, Yémen). Le Conseil s'intéresse aussi toujours à la question des femmes et la paix et la sécurité internationale (v. S/2021/827).

## II.2. Les conflits les plus perturbateurs (personnes déplacées et réfugiés, effets sur les États concernés et les autres)

### II.2.1. Personnes déplacées et réfugiés

(4) L'expression personnes déplacées désigne les personnes qui fuient les combats, mais restent dans leur pays. Celles qui partent dans d'autres pays sont appelées « réfugiés »<sup>5</sup>. Les deux catégories représentent une urgence humanitaire. Les « réfugiés », font aussi peser une charge importante, voire un danger, sur les pays où ils vont, voisins et, parfois, beaucoup plus lointains.

Le nombre des **personnes déplacées** du fait des conflits armés et de la violence est toujours considérable. Il est, pour 2018, selon l'Observatoire des situations de déplacement interne/*Internal Displacement Monitoring Centre* de 10,8 millions de personnes, sur un total de personnes déplacées de 28 millions ; 17,2 millions de personnes dans la même situation, étant par ailleurs victimes des catastrophes. On trouvera, ci-après, des indications concernant les déplacements de personnes pour cause de conflit, intervenus en 2019, 2018 et 2017 ainsi que le total des personnes déplacées, par pays et par régions.

#### *Personnes déplacées pour cause de conflit, en 2019, 2018 et 2017, par pays.*

Tableau 2. Les dix pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées pour cause de conflit en 2019 et 2020

Pays	Pers. Déplacées (milliers) en 2020	Pers. Déplacées (milliers) en 2019
Rd Congo	2 209 000	1 672 000
Syrie	1 822 000	1 847 000
Éthiopie	1 692 000	1 052 000
Mozambique	592 000	
BurkinaFaso	515 000	513 000
Afghanistan	404 000	461 000
RC africaine	318 000	
Somalie	293 000	
Mali	277 000	284 000
Sud Soudan	271 000	259 000
Total	8 563 000	

Source : *IDMC Global Report on Internal Displacement, 2021 et 2020.*

<sup>5</sup> Pour être précis, il faut distinguer entre plusieurs acceptions du terme « réfugiés ». Au sens le plus restreint du terme « réfugiés » désigne les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié, après avoir présenté une demande d'asile. « Réfugiés » renvoie plus largement aux personnes susceptibles d'être reconnues comme réfugiés au sens de la convention du 28 juillet 1951. La convention, dans son article 1A, désigne par réfugié une personne « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques » qui ne peut et ne veut pas retourner dans son pays d'origine. Ces réfugiés n'ont donc pas forcément fui un conflit armé, mais ils sont de plus en plus nombreux dans ce cas. Leur nombre et les circonstances rendent souvent le traitement des demandes d'asile difficile voire impossible. Cependant les personnes concernées doivent bénéficier d'une protection minimale et notamment ne pas faire l'objet de renvois forcés. Selon l'acception la plus ordinaire du terme, qui est celle du HCR, dont le mandat est de veiller à leur protection, les « réfugiés » sont les personnes fuyant ailleurs que dans leur pays, la guerre ou la persécution. Il existe aussi des réfugiés et des déplacés environnementaux. Dans son rapport *Global Trends Forced Displacement*, le HCR traite 2 grandes catégories, les déplacés internes et les déplacés internationaux. Parmi ces derniers, il distingue les réfugiés, les personnes en situation similaire, les demandeurs d'asile et, depuis 2019, les Vénézuéliens déplacés à l'étranger, voir le chapitre *Who is involved in UNHCR Statistics ?* dans son rapport annuel, *Global Trends Forced Displacement 2019*.

La Somalie, la RC Africaine, dans les dix premiers en 2018, y reviennent en 2020 ne le sont plus en 2019. Ils ont été remplacés par le Burkina Faso, le Mali et le Salvador. Le total (8 563 000) des dix premiers pays pour les nouveaux déplacés en 2020 est sensiblement supérieur à celui de 2019 (7 188 000) reste nettement inférieur, à ceux de 2018 (9 417 000) et de 2017 (10 380 000).

### **Nombre total des déplacés pour cause de conflit, fin 2018, 2019 et 2020, par pays.**

Tableau 3. Pays comptant au total, le plus grand nombre de déplacés

Pays	Total personnes déplacées fin 2020	Total personnes Déplacées fin 2019	Total personnes Déplacées fin 2018
Syrie	6 568 000	6 495 000	6 119 000
Rd Congo	5 268 000	5 512 000	3 081 000
Colombie	4 922 000	5 576 000	5 761 000
Yémen	3 635 000	3 635 000	2 324 000
Afghanistan	3 547 000	2 993 000	2 598 000
Somalie	2 968 000	2 648 000	2 648 000
Nigeria	2 730 000	2 583 000	2 216 000
Soudan	2 276 000	2 134 000	2 072 000
Éthiopie	2 060 000	1 414 000	2 137 000
Sud Soudan	1 436 000		
Total	35 410 000	34 545 000	30 918 000

Source : IDMC Global Report on Internal Displacement 2021, 2020, 2019.

On voit que la liste des États comptant le plus grand nombre de déplacés internes change en 2020. Les positions de la Rd Congo et de la Colombie s'inversent. Celle-ci passe en troisième position. De plus l'Irak sort de la liste des 10, bien que son nombre de déplacés reste élevé (1 224 000 contre 1 555 000 en 2019) et le Sud Soudan y entre. Les chiffres augmentent dans 7 cas sur 10, restent stables pour le Yémen et ne baissent que pour la Colombie et la Rd Congo. Au total, il y a un accroissement, toutefois plus modéré.

### **Personnes nouvellement déplacées par région fin 2020, 2019 et 2018.**

Tableau 4. Personnes nouvellement déplacées pour cause de conflit armé en 2020, 2019 et 2018, par régions

Région	Nouveaux déplacés (milliers) 2020	Nouveaux déplacés (milliers) 2019	Nouveaux déplacés (milliers) 2018
Afrique sud du Sahara	6 780 000	4 597 000	7 446 000
Moyen orient Maghreb	2 076 000	2 566 000	2 137 000
Asie de l'Est et Pacifique	186 000	288 000	236 000
Asie du Sud	409 000	498 000	544 000
Amériques	238 000	602 000	404 000
Europe Asie centrale	85 000	2 800	12 000
Total	9 774 000	8 553 800	10 779 000

Source : IDMC Global Report on Internal Displacement 2021, 2020, 2019.

La principale remarque reste toujours la même : il s'agit de la très forte différence entre les régions. Le total repart à la hausse, après l'amélioration de 2019.

**(5)** S'agissant des « réfugiés » ou plus exactement des personnes obligées de fuir leur pays en raison de la violence, des conflits, des persécutions, des violations graves des droits de l'homme..., les données de HCR, font état pour 2020 de 34 millions de personnes (sur un total de 82,4 millions de déplacés contre 79,5 en 2019 et 41,1 millions en 2010), se répartissant entre de 26,4 millions de réfugiés – dont 20,7 millions relevant du HCR et 5,7 millions de réfugiés palestiniens enregistrés à l'UNRWA –, 4,1 millions de demandeurs d'asile et 3,9 millions de Vénézuéliens déplacés à l'étranger. L'augmentation importante de 2018 à 2019, de 70,8 à 79,5 millions de déplacés, était en bonne partie due à l'inclusion de cette nouvelle catégorie de personnes dont le HCR juge nécessaire la protection. On reste en 2020 à ce niveau élevé.

**Provenance des « réfugiés » fin 2020, 2019 et 2018, par pays.**

Tableau 5. Principaux pays de provenance des « réfugiés »

Pays	Réfugiés (milliers) Fin 2020	Réfugiés (milliers) Fin 2019	Réfugiés (milliers) Fin 2018
Syrie	6 690 000	6 617 000	6 700 000
Venezuela	4 027 000	3 675 500	
Afghanistan	2 595 000	2 728 900	2 700 000
Sud Soudan	2 189 000	2 234 800	2 300 000
Myanmar (Birmanie)	1 103 000	1 079 300	1 100 000
Somalie	815 000	905 100	900 000
Rd Congo	840 000	807 400	720 300
Soudan	788 000	734 900	724 800
R Centrafricaine	642 000	610 200	590 074
Érythrée	522 000	505 100	507 267
Total	20 211 000	20 279 715	

Source : UNHCR *Global Trends Forced Displacement 2018 figure 5, 2019, figure 8<sup>6</sup> et 2020, figure 8.*

On retrouve les pays habituels de provenance (Syrie, Afghanistan, Sud Soudan notamment), pour lesquels les données varient peu. En 2019, il y avait une nouveauté de taille avec le Venezuela, où s'est produit un exode de très grande ampleur. Plus de 900 000 Vénézuéliens ont demandé l'asile au cours des 3 dernières années, dont 430 000 en 2019. Les pays latino-américains leur ont accordé 2,4 millions de permis de séjour mais nombre d'entre eux restent en situation irrégulière, notamment en Colombie.

En comparant la situation fin 2019 à ce qu'elle était fin 2010, ce que fait le HCR, on remarque 2 différences importantes : quatre États (Afghanistan, Soudan, Rd Congo et Somalie) étaient parmi les dix de 2010 et, surtout, les chiffres ont pratiquement doublé. On est passé, pour le plus élevé de 3 à plus de 6 millions et le dernier des dix qui était à moins de 200 000 est à plus de 500 000, fin 2019. En 2020, cette situation se maintient.

<sup>6</sup> Dans le *Global Trends Forced Displacement in 2019*, le HCR tient compte, à côté des catégories habituelles, réfugiés et personnes en situation similaire, d'une nouvelle catégorie les Vénézuéliens déplacés à l'étranger. La situation du Venezuela est évidemment abordée dans le rapport de 2020, dont la table 2 en annexe indique un nombre de 2 592 862 déplacés à l'étranger, mais ce chiffre n'est pas repris dans la figure 3. Le *Global Trend 2020* est complété par *Global Report 2020*. Pour des données postérieures voir *Global Focus*.



### **Pays d'accueil des « réfugiés » et des « déplacés extérieurs ».**

Tableau 6. Principaux pays d'accueil des « réfugiés »\*

<b>Pays</b>	<b>Réfugiés (milliers) Fin 2018</b>	<b>Réf. et déplacés (milliers) Fin 2019</b>	<b>Réf. et déplacés (milliers) Fin 2020</b>
Turquie	3 579 534	3 907 000	3 652 000
Colombie	646	1 781 000	1 731 000
Pakistan	1 419 600	1 428 000	1 439 000
Ouganda	1 359 500	1 381 000	1 421 000
Allemagne	1 146 700	1 455 000	1 211 000
Soudan	1 055 500	1 071 000	1 040 000
Iran	979 400	979 000	800 000
Liban	916 200	928 000	870 000
Bangladesh	854 800	854 00	867 000
Éthiopie	733 100	733 000	800 000
Pérou		900 000	1 042 000
États-Unis	341 711	1 100 000	1 339 000

Source : *UNHCR Global Trends Forced Displacement 2018 (figure 6 et table 1 Annexe), 2019 (figure 3 et table 1 annexe) et 2020 (figure 3 et table 1 annexe).*

\*La colonne 2 (2018) donne des chiffres concernant les réfugiés et personnes en situation apparentée.

Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> colonnes utilisent un concept différent, qui ajoute aux réfugiés et apparentés, les déplacés vénézuéliens et les demandeurs d'asile<sup>7</sup>. La première conséquence de cette extension est que la Colombie passe en deuxième position, à cause du nombre de Vénézuéliens qu'elle accueille. Le compte des demandeurs d'asile n'est pas non plus sans effets. Cela ne change guère les chiffres pour la plupart des pays d'accueil où les demandes d'asile sont peu nombreuses, mais les augmente sensiblement pour la Turquie et pour l'Allemagne. Pour les États-Unis, il se produit un changement énorme puisque, loin du top dix, tant qu'on en reste aux réfugiés et même si on leur ajoute les Vénézuéliens – la table I annexe du Rapport 2010, n'en compte pas pour eux –, ils passent dans les premiers rangs avec les demandes d'asile.

On note, s'agissant des réfugiés et apparentés, pour 2020 et 2019, comme cela avait été fait pour 2018, que tous les États cités, sauf l'Allemagne, sont des pays en développement et que la Turquie reste très loin devant les autres États d'accueil. Pourtant, elle n'est pas et de loin, le premier pays d'accueil si on rapporte le nombre des réfugiés à la population. À ce compte, en 2018, le Liban devançait largement avec 156 réfugiés pour 1000 habitants, la Jordanie (72 pour 1000) et la Turquie (45/1000). Parmi les Européens l'Allemagne ne venait qu'après le Suède 25/1000 et Malte 20/1000. En 2019, le Liban (134/100) a été dépassé par Aruba, île relevant des Pays Bas (156/1000), qui reçoit, par rapport à sa petite population, un grand nombre de Vénézuéliens. Cette situation demeure en 2020 : Aruba (159/1000), Liban (128/1000), Turquie (43/1000). Les ratios sont évidemment beaucoup plus faibles pour les pays développés.

<sup>7</sup> Les indications de la figure 3 étant trop imprécises, on a recalculé les chiffres à partir de la table 1, en annexe en additionnant les 3 catégories de la figure 3 (réfugiés, demandeurs d'asile et Vénézuéliens déplacés à l'étranger).

Les différences avec la même liste des dix, établie pour 2010, sont très importantes. Le nombre de réfugiés est d'abord beaucoup plus élevé. En 2010, le Pakistan, premier État d'accueil, n'en comptait que 1 900 600. Il y avait ensuite dans la liste de 2010, outre l'Allemagne, la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni. Ils n'y sont plus. Le nombre des réfugiés qu'ils accueillent n'a pas forcément diminué. Pour la Chine il est passé de 301 000 à 442 700 et pour les États-Unis de 264 600 à 341 700, mais cette augmentation reste inférieure à celle des réfugiés, dont le chiffre global a presque été multiplié par 2 en 10 ans. Pour le Royaume Uni, il y a, au contraire, une baisse nette de 238 000 à 133 100.

Cette évolution des chiffres montre que désormais, le phénomène des réfugiés ; selon les termes du Haut-Commissaire, « n'est tout simplement plus un phénomène à court terme et temporaire ».

### ***Destination des réfugiés, par régions.***

La répartition régionale des réfugiés, montre que l'Europe (principalement la Turquie avec 3 652 362) en compte un nombre élevé, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 7. Nombre de réfugiés et de personnes dans une situation semblable<sup>8</sup>, par région, fin 2020

Région	Nombre de réfugiés (dont accroissement ou baisse annuels) en 2020
Afrique	6 585 400 (+ 247 600, + 4 %)
Amériques	4 615 400 (+ 331 500, + 8 %)
Asie Pacifique	4 016 400 (6 146 700, - 4 %)
Europe	6 777 200 (+ 206 700, + 3 %)
Moyen Orient et Afrique du Nord	2 509 500 (-133 200, - 5 %)
Total	24 504 000 (+ 506 000, + 2 %)

Source : Établi à partir de UNHCR, *Global Trends Forced Displacement in 2020, chap. 2, Table 1, p. 15*)<sup>9</sup>.

L'évaluation que l'on peut faire de la poursuite à la hausse, du nombre de « réfugiés » doit toujours tenir compte du facteur nouveau que représentent les Vénézuéliens. En dehors du cas des Amériques, la situation est plutôt celle du *statu quo*, un mélange de hausses et de baisses limitées. En Europe, là où se pose vraiment le problème de l'accueil dans des pays nettement plus développés, la progression reste significative et, en 2020 comme en 2019, la Turquie seule représente plus de la moitié des personnes accueillies. Les Européens autres que les Turcs (3 652 362/3 589 531) et les Allemands (1 210 436/1 146 685), accueillent 1 914 402 réfugiés, fin 2020 (1 833 784 fin 2019), dont 436 100 (407 903) pour la France, plus que la Chine (303 410/303 381) et les États-Unis (340 881/341 711), que l'Espagne (103 679/57 761), l'Italie (128 033/207 619), le Royaume uni (132 349/133 094) et la Suède (248 425/253 794). Le Canada accueille 109 264 (101 760) réfugiés et l'Australie 57 451 (135 955). NB Entre parenthèses les chiffres de 2019.

<sup>8</sup> Y compris les Vénézuéliens

<sup>9</sup> Les chiffres pris comme significatifs du début de 2020, dans le Rapport 2020, ne correspondent pas toujours à ceux qui sont donnés, pour la fin de l'année dans le rapport 2019, chapitre 2, table 1, p. 19. Les chiffres sont toutefois proches, simplement ajustés, sauf entre 2018 et 2019 pour les Amériques où la correction, liée à la prise en compte de la situation des Vénézuéliens, était considérable. On passait du chiffre de 643 300 dans le rapport pour 2018, pour la fin de l'année, à 3 681 700 comme chiffre du début de 2019.

Les demandes d'asile en cours d'instruction sont également les plus élevées en Europe – Allemagne (243 156/309 262), Espagne (103 385/133 030), Grèce (60 896/105 698), France (118 137/102 157), Royaume-Uni (77 245/61 968), Italie (53 901/47 066), le premier État étant, mais est-il encore en Europe, la Turquie (322 188/328 257). En dehors de l'Europe, le numéro un pour les demandes d'asile est de très loin, les États-Unis (997 989/847 601). Ce chiffre est du même ordre que celui qu'atteignent les 28 et n'a rien à voir avec celui de la Chine (748/660) ou de la Russie (835/1 462). Les autres pays où les demandes sont nombreuses sont le Pérou (537 552/487 078), le Brésil (203 065/207 309), le Costa Rica (89 748/87 190) et le Mexique (83 792/69 470), l'Égypte (56 461/66 335) et la Jordanie (4 870/51 305), en Afrique l'Afrique du sud (173 502/188 296). En Asie Pacifique, derrière l'Australie (80 803/77 365), la Malaisie (49 837/50 649) compte plus de demandes que le Japon (23 765/29 123) et la Corée du sud (20 073/25 577).

### **Retours**

Si le nombre des « réfugiés » continue de croître, celui des « retours », de ceux d'entre eux qui retournent dans leur pays est faible depuis la fin des années 2000 et le demeure. Il se montait à 667 400 personnes en 2017 (dont 282 800 au Nigéria et 78 600 en RCA), à partir des pays africains voisins ; 44 900 Syriens étaient rentrés de Turquie. En 2018, le chiffre des retours était plus faible (593 800). 210 900 personnes étaient revenues en Syrie, dont 177 300 de Turquie. En 2019, il n'y avait eu que 317 200 retours, dont 99 800 au Soudan du Sud et 95 000 en Syrie. En 2020, le chiffre est encore plus bas. Il n'y a eu que 251 000 « retours », dont 122 000 au Sud Soudan et 38 600 en Syrie<sup>10</sup>. En même temps, le nombre des nouveaux déplacés à l'étranger a continué de croître (tableau 7). La décennie 2010, comme le montrait la figure 4 du Rapport 2019 du HCR, a été mauvaise et s'est terminée avec une tendance des « retours » à la baisse. On voit que la nouvelle décennie commence mal.

Si cette tendance se maintient, le stock de « réfugiés » risque de grandir, beaucoup et vite. La pression sur les États européens et, avant eux, sur les pays d'Afrique du Nord, devrait donc croître fortement. Et l'on voit qu'elle reprend dans les Amériques.

### **(6) Situation humanitaire, mobilisation internationale.**

La question des personnes déplacées et des réfugiés, prend parfois l'aspect d'une catastrophe humanitaire ou sanitaire. Sur ce point la situation en Syrie, au Yémen et en Birmanie avait été jugée particulièrement préoccupante en 2017 ; elle l'a moins été en 2018. Au Yémen et dans plusieurs pays d'Afrique, on assistait cependant, en relation avec les conflits (et la sécheresse), à la montée de l'insécurité alimentaire, voire au retour de la famine. Sept pays ont été concernés, à ce titre en 2018 (Afghanistan, RCA, Rd Congo, Somalie, Sud Soudan, Syrie et Yémen) et la région du Lac Tchad<sup>11</sup>.

L'acuité grandissante de ces questions explique la mobilisation internationale qui a conduit, fin 2018 à la tenue de la Conférence de Marrakech. Celle-ci a produit, le 11 décembre, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et, aux Nations unies, a conduit à l'adoption par l'Assemblée générale, le 17, du Pacte mondial sur les réfugiés<sup>12</sup>, suivi fin décembre 2019 du premier Forum mondial sur les réfugiés. Mais

<sup>10</sup> Le Rapport du HCR mentionne aussi le retour de 124 600 Vénézuéliens, *Global Trends... in 2020*, p. 46.

<sup>11</sup> Voir le rapport FAO et WFP *Monitoring food security in countries with conflict situations*, Janvier 2019, p. 5.

<sup>12</sup> Le Pacte sur les réfugiés (A/73/12 Part II) a été adopté par la résolution A/RES/73/151, votée par 181 voix contre 2 (États-Unis, Hongrie) et 3 abstentions (Érythrée, Libye, République Dominicaine). À Marrakech, 162 États ont approuvé le texte. Ces pactes ont été présentés par Louis Balmont, dans le numéro 15 de PSEI (« Du droit des migrants à la gouvernance des migrations : à propos des pactes sur les réfugiés et les migrations », *PSEI* n° 15, 2020). Aucun de ces deux instruments n'est juridiquement obligatoire.

cette évolution positive a ensuite été très perturbée par la pandémie de la Covid 19, en 2020. Celle-ci a causé des difficultés tant pour la mobilité des personnes qui, du fait de la fermeture des frontières, ont eu plus de peine à trouver une terre d'accueil, que pour les secours à leur apporter. Malgré tout la mise en œuvre du Pacte se poursuit, selon le rapport du Secrétaire général de manière satisfaisante<sup>13</sup>.

## II.2.2. Effets des conflits sur les États où ils se déroulent

(7) On voit, en se reportant au *Fragile States Index* du *Fund for Peace*, que la liste des pays les plus fragiles est étrangement semblable à celle des pays les plus affectés par les conflits armés et les phénomènes de déplacement de populations et de réfugiés.

Tableau 8. Liste des Dix États les plus fragiles

Pays	Index 2019		Index 2020		Index 2021	
	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice
Yémen	1	113,5	1	112,4	1	111,7
Somalie	2	112,3	2	110,9	2	110,9
Sud Soudan	3	112,2	3	110,8	4	109,4
Syrie	4	111,5	4	110,7	3	110,7
R d Congo	5	110,2	5	109,4	5	108,4
RCA	6	108,9	6	107,5	6	107
Tchad	7	108,5	7	106,4	7	105,8
Soudan	8	108	8	104,8	8	105,2
Afghanistan	9	105	9	102,9	9	102,1
Zimbabwe	10	99,5	10	99,2	10	99,1

Source : *Fragile States Index 2019, 2020 et 2021*.

On note, d'un Index à l'autre, une amélioration plus ou moins nette, de l'indice de chacun des 10 pays.

Les pays les moins fragiles ont des indices très différents. Le mieux placé, la Finlande, est en 178<sup>e</sup> position.

Tableau 9. Les États les moins fragiles

Pays	Index 2019		Index 2020		Index 2021	
	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice
Finlande	178	16,9	178	14,6	179	16,2
Norvège	177	18	177	16,2	178	16,6
Suisse	176	18,7	176	17,1	174	19,9
Danemark	175	20,4	175	17,2	175	18,8
Islande	173	19,8	174	17,8	177	18
Nouvelle Zélande	171	20,1	173	17,9	176	18,4
Suède	170	20,3	172	18,2	172	21,4
Canada	172	20	171	18,7	171	21,7
Luxembourg	169	20,4	170	18,8	173	21,1
Australie	174	19,7	169	18,9	170	21,8

<sup>13</sup> A/76/12 (2021), § 5. Pour le suivi de la question migratoire, qui dépasse largement celle des réfugiés on se reportera au Portail sur les données migratoires, lancé en décembre 2017, géré et développé par le Centre d'analyse des données migratoires mondiales (GMDAC) de l'OIM ([migrationdataportal.org](http://migrationdataportal.org)).

France	166	32	160	30,5	159	32,5
Allemagne	167	24,7	166	23,2	167	24,8
Italie	143	43,8	143	42,4	141	45,2
Royaume Uni	155	36,7	149	38,3	150	41,5
États-Unis	153	38	149	38,3	143	44,6
Japon	167	34,3	158	32,3	161	32,2
Chine	88	71,1	86	69,9	95	68,9
Inde	74	74,4	68	75,3	66	77
Russie	73	74,7	76	72,6	74	73,6
Jordanie	69	75,9	67	75,4	67	76,8
Liban	44	85	40	84,7	34	89
Turquie	59	80,3	59	79,1	57	79,7

Source : *Fragile States Index 2019, 2020 et 2021*.

L'État le mieux classé reste la Finlande, devant la Norvège et l'Islande. Les pays ayant l'indice le plus favorable sont des pays petits, la plupart en Europe, ou des pays lointains (Australie, Nouvelle-Zélande), restés à l'écart des conflits et du tumulte du monde, ou dans des situations stratégiques privilégiées. On a ajouté à la liste les membres permanents du Conseil de sécurité et quelques autres pays pour servir de repères.

Les principaux pays d'accueil de réfugiés sont évidemment affectés, en particulier le Liban, qui est 44<sup>e</sup>, puis 40<sup>e</sup> et 39<sup>e</sup>.

Le *Fragile State Index 2021* donne utilement la liste des pays dont la situation s'est aggravée et également celle des pays qui ont connu une amélioration. Point intéressant, il y a des pays développés, en premier lieu les États-Unis dans la première liste et des pays habituellement mal classés composent la seconde.

Tableau 10. Pays dont la situation s'est le plus dégradée

Pays	Rang	Évolution de l'indice
États-Unis	1	+ 6,3
Arménie	2	+ 5,6
Espagne	3	+ 4,4
Éthiopie	3	+ 4,4
Roumanie	5	+ 4,3
Liban	6	+ 4,3
Argentine	7	+ 4
Belgique	8	+ 3,9
Azerbaïdjan	9	+ 3,8
Pérou	10	+ 3,8

Source : *Fragile States Index 2021*.

L'évolution négative aux États-Unis est particulièrement nette. Selon FSI, elle renvoie aux violences, à la polarisation politique au manque de cohésion sociale, à la désinformation et à l'impasse politique existant au Congrès. On notera, en se reportant au tableau 9, que dans l'ensemble les pays de tête ont vu leur indice baisser.

Tableau 11. Pays dont la situation s'est le plus améliorée

Pays	Rang	Évolution de l'indice
Timor Leste	1	1,8
Gabon	2	1,7
Gambie	3	1,7
Pakistan	4	1,6
Papua Nlle Guinée	5	1,4
Sud Soudan	5	1,4
Bouthan	7	1,3
Sénégal	8	1,2
Kenya	9	1,1
Ouzbékistan	9	1,1

Source : *Fragile States Index 2021*.

C'est, à peu de différences près, le même résultat que donne le *State Fragility Index and Matrix 2018* du *Center for Systemic Peace*. Tous les États les plus fragiles, avec un index de fragilité égal ou supérieur à 20, sont engagés dans une guerre – Rd Congo (24), RCA (23), Sud Soudan (22), Burundi (21), Soudan (21), Yémen (21), Afghanistan (20), Éthiopie (20), Somalie (20) – et ils sont très mal classés au titre de la *Security Effectiveness*.

Le *Center* tient compte dans sa colonne *Armed Conflict Indicator*, non seulement de la situation de guerre mais également du cas où le pays vient d'en sortir, au cours des 5 dernières années (soit depuis 2014) et de celui où il a été impliqué dans un ou plusieurs conflits armés majeurs au cours des 20 années antérieures (1999-2018). Cette approche attire utilement l'attention sur un phénomène majeur : la lenteur de la reconstruction et du retour à la normale, après un conflit important. Ce dont témoigne, en Europe – contexte pourtant très favorable – l'évolution de la Bosnie. En prenant ce cas comme repère, on ne peut que s'interroger sur ce que pourra être la reconstruction en Irak, en Syrie ou au Yémen et en Somalie<sup>14</sup>.

Le *Global Peace Index* de l'*Institute for Economics and Peace* estime en % du PIB le coût économique de la violence ; on retrouve, sans surprise aux premiers rangs les pays en guerre (*Global Peace Index 2021*, pp. 9 et 10). Il évalue l'impact économique du conflit à 82 % du PIB en Syrie, 42 % au Sud Soudan, 40 % en Afghanistan (*Index 2021, table D 1*). Il donne de l'impact du Covid 19, l'évaluation suivante : « *The Covid-19 pandemic had a significant impact on the level of conflict and violence in the world in 2020, with some of these effects likely to last for years to come. While it was initially thought that the main impact of the pandemic would be to reduce violence around the world, this proved to be true for only some indicators of violence. Although key indicators of internal conflict did decrease in 2020, the impact of the pandemic on active conflicts was short-lived, and the total level of political and civil unrest rose over the past year* » (*Index*, p. 25).

### II.2.3. Effets sur les États d'accueil des « réfugiés »

**(8)** Ces effets sont plus difficiles à cerner. Avec le *Fragile State Index*, on constate que des pays comme la Turquie, le Liban ou la Jordanie, où les personnes ayant fui les guerres avoisinantes sont pourtant en nombre très élevé, ont un indice de fragilité qui n'est pas mauvais, respectivement 79,7, 89 et 76,8 (voir tableau 9).

Leur indice est resté stable ou s'est peu aggravé, malgré l'afflux des réfugiés. La même constatation demeure si on se reporte à l'index de 2015, puisque les indices sont alors à

<sup>14</sup> Il n'y a pas eu, depuis, de nouvelle édition de l'Index.

74,5, 88,1 et 76,9. Mais on ne doit pas ignorer que, à côté des effets économiques, il faut tenir compte aussi d'effets politiques qui peuvent être considérables, éventuellement sans relations avec le nombre des « réfugiés »<sup>15</sup>. En Turquie, il existe, depuis plusieurs années, une évolution politique – ce que l'on appelle parfois la dérive ottomane du régime Erdogan –, dont l'une des composantes est la prise de distance grandissante avec l'Union européenne, voire avec l'OTAN, qui est, au moins en partie alimentée par la question des réfugiés, liée à celle du PKK et de la guerre en Syrie. Le cas de l'UE et de ses États membres montre aussi très bien l'effet très perturbateur d'une immigration, même de petite dimension, perçue comme un danger<sup>16</sup>.

### III. Acteurs des conflits. Grandes catégories de conflits

**(9)** La vieille distinction entre guerre internationale et guerre civile n'est plus le vocabulaire dominant. Les juristes parlent de conflits armés internationaux et non internationaux. Les mots guerre et guerre civile s'utilisent encore mais les catégories retenues dans les bases de données sont autres. Elles ne sont que partiellement homogènes, ce qui rend difficile les comparaisons mais en juxtaposant l'offre de l'*Uppsala Conflict Data Program* (UCDP) et celle de l'*Institute for International Conflict Research* de Heidelberg (HIIK), on obtient des informations intéressantes.

L'UCDP et l'HIIK ont certaines catégories qui concordent : l'Interstate et l>Intrastate Conflict ; qui font partie des State Based Conflicts. Par ailleurs, l'UCDP fait apparaître, à côté des State Based Conflicts (Inter et Intra state Conflicts) les Non-State Conflicts et l'HIIK les Substate Conflicts, les deux concernant des acteurs non étatiques.

L'UCDP et l'HIIK ont, en outre, chacun une catégorie de conflits particulière : les One-sided Conflicts (UCDP) et les Transstate Conflicts. À ces catégories, on peut encore ajouter, celle des Extrastate Conflicts.

Tout cela fait que l'on dispose de catégories permettant de couvrir des centaines de conflits et d'avoir un bon aperçu de la conflictualité qui intéresse la sécurité internationale.

#### III. I. Conflits interétatiques et intraétatiques

**(10)** Les conflits armés entre États ont cédé le pas aux conflits intraétatiques.

Le *Conflict Barometer 2014*, de l'HIIK, présente, p. 17, un graphique figurant les conflits armés de haute intensité (*Limited Wars, Wars*) entre États et intraétatiques pour la période 1945-2014. On y voit que, sur l'ensemble de la période, les conflits interétatiques sont restés en dessous du chiffre de 10, tandis que la catégorie des *intrastate conflicts* monte jusqu'à 50. Depuis le milieu des années 1980 et y compris dans les années 2000, le nombre des conflits intraétatiques oscille entre 30 et 50 par an ; celui des conflits interétatiques se situe, depuis

---

<sup>15</sup> Amnesty International a établi un *Refugees Welcome Survey* (RWS 2016) où elle classe les États selon les réponses de leur population à la question : « *How closely would you personally accept people fleeing war or persecution ?* » Les réponses sont « *scaled to 100 as follows: 0 = 'I would refuse them entry to my country'; 33 = 'I would accept them in my country'; 67 = 'In my city/town/village'; and 100 = 'In my neighbourhood or household'* ». L'*US Committee for Refugees and Immigrants* a publié, jusqu'en 2009, un *World Refugee Survey* qui prenait en compte des éléments plus objectifs (refoulement, détention, liberté de circuler et de travailler). Parmi les migrants se présentant en Europe pour tenter de s'y installer, seule une partie limitée relève de la convention de 1951. Il ne semble pas que l'expérience du *Survey* ait été poursuivie.

<sup>16</sup> Voir Jean-François Guilhaudis, « L'union européenne et ses États membres face à la "crise migratoire". La triple crise », *PSEI* n° 14, 2020.

2000, entre 0 et 2. Ces tendances se poursuivent ensuite, notamment en 2018 et en 2019. On ne peut exclure que la décennie suivante marque une reprise de la hausse ; c'est le signe que donne 2020.

L'UCDP et l'HIK fournissent, sur des bases un peu différentes, des données chiffrées. Il est essentiel de souligner que la portée de cette distinction entre conflits inter et intra étatiques est très limitée, puisque les principaux conflits sont, en réalité, des conflits intraétatiques internationalisés, des conflits dans lesquels des États interviennent et s'affrontent.

### III.1.1. Les conflits armés interétatiques

Tableau I2. Répartition par année des conflits armés interétatiques (guerre, guerre limitée) selon l'UCDP et l'HIK

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
UCDP	0	1	1	0	1	1	2	1	2	2
HIK	0	2	1	0	1	0	1	0	1	1
	2020	2021								
UCDP	3	2								
HIK	1	1								

Source : Pour l'UCDP : *State-base conflict, by intensity, type and region, 2003-2012*, actualisé avec les données postérieures. Pour 2020 Thérèse Petterson et Magnus Öberg *et al.*, *Organized violence 1989-2020...*, *JPR* 2021, vol. 58 (4) et pour 2021 Shawn Davis, Thérèse Petterson et Magnus Öberg, *Organized Violence 1989-2021 and Drone Warfare*, *JPR* 2022, vol. 59, n° 4, 2022. Pour l'HIK : *Conflict Barometer 2010 à 2021*.

On voit que la tendance basse se poursuit au cours des années 2010<sup>17</sup>.

On peut se demander, en revanche, si les années 2020 ne seront pas marquées par une tendance à la hausse. Les 3 conflits signalés par l'UCDP, en 2020 opposent la Chine et l'Inde, l'Inde et le Pakistan et Israël à l'Iran. En 2021 à nouveau Israël et l'Iran et le Kirghizistan et le Tadjikistan.

Celui que répertorie l'HIK oppose l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

<sup>17</sup> Comment expliquer cette tendance basse ? Elle ne tient pas à un respect accru de l'interdiction du recours à la force. Le respect du droit international, en matière de conflits armés, est, au contraire, en nette baisse. Le *Center for Systemic Peace* avance une explication, intéressante, mais très insuffisante : « *This positive trend needs to be considered in the context of changing technologies: with the increasing sophistication of aerial weaponry, interstate warfare can be projected from remote locations and deaths resulting from such action are largely avoided, keeping those actions under the 1000 death threshold for inclusion* » (*Global Conflict Trends*, commentaire de la figure 3). Outre les progrès de l'esprit de paix et la lassitude postérieure aux grandes guerres, la technologie a certainement un rôle dans la diminution des guerres. Mais, de ce point de vue, le facteur principal est certainement l'apparition de l'arme nucléaire et l'effet de dissuasion, élargi par les alliances, qui lui est associé. La sophistication en matière aérienne a plutôt, pour ceux qui en bénéficient, l'effet inverse. Elle incite à employer la force armée contre ceux qui, faute d'un niveau technique équivalent, ne peuvent s'y opposer. Les États-Unis et, plus généralement les Occidentaux, en ont à plusieurs reprises fait la démonstration (Irak, Afghanistan, Kosovo, Libye). Dans ce cas, le nombre des morts est faible ou quasi-nul du côté de celui qui effectue les frappes mais il peut être élevé, chez celui qui les subit. Une question majeure est précisément de savoir si la dissuasion nucléaire continuera à produire ses effets ou si le monde connaîtra à nouveau les très grandes guerres. La thèse de la désuétude ou de l'obsolescence des conflits armés entre États, doit en tout cas, être tempérée par l'importance des interventions armées dans les conflits intraétatiques. Entre États, la guerre peut aussi se faire de bien d'autres manières. La cyber guerre est la version la plus récente de la guerre.



Les conflits entre États d'intensité moindre sont en revanche nombreux. À cet égard, on peut se reporter aux données de l'IIK. Il en comptait 66 en 2017, 63 en 2018 et 61 en 2019. Il en dénombre 65 en 2021. Une partie de ces conflits – onze en 2017, 12 en 2018, 11 en 2019 et surtout 18 en 2020 mais à nouveau 11 en 2021 – est violente (*violent crisis*). Voir le tableau du *Barometer 2021*, p. 20, pour la période 2010-2021.

### III.1.2. Les conflits intraétatiques

(11)

Tableau 13. Répartition par année des conflits intraétatiques selon l'UCDP et l'IIK

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
UCDP	22	27	23	24	26	49	51	49	50	52	51	52
IIK	28	36	42	45	45	35	28	25	23	22 <sup>18</sup>	25	24

Source : Les mêmes que pour le tableau 12.

Les décomptes et appréciations sur les conflits armés inter et intraétatiques doivent être nuancés, pour tenir compte de l'importance des interventions dans les conflits intraétatiques.

### III.1.3. Conflits armés intraétatiques internationalisés. Interventions dans les conflits intraétatiques

(12) Parmi les conflits intraétatiques, les plus importants du point de vue de la sécurité internationale sont ceux qui sont internationalisés. L'UCDP en fait justement une sous-catégorie (*Internationalized Intrastate*) des *State-based Conflicts*, mais, malheureusement, il n'approfondit pas l'analyse de ce type de conflit.

Il faut d'abord préciser ce que l'internationalisation d'un conflit signifie. Il y a deux types d'internationalisation à bien distinguer. Le premier consiste dans la participation au conflit interne, d'acteurs extérieurs, le plus souvent des États, seuls ou coalisés – mais il peut s'agir aussi d'organisations internationales ou d'acteurs non étatiques (Hezbollah en Syrie par ex.) – au profit soit du gouvernement soit du ou des groupes qui s'opposent à lui. L'intervenant s'engage de diverses manières – financement, fournitures d'armes, de conseillers, de forces spéciales, d'appui aérien, d'unités régulières participant au combat au sol... – au profit de l'un des 2 camps, pour l'aider à gagner. Très différente est, au moins en principe, l'intervention du deuxième type, en faveur de la paix, pour séparer les combattants, venir en aide aux populations et donner sa chance à la négociation. Ces deux types d'intervention peuvent cohabiter, dans certains cas. Ils se rejoignent quand, ce que la Charte des Nations unies autorise, le Conseil de sécurité décide d'imposer la paix. Toutefois, le Conseil ne disposant pas de ses propres forces, cette action armée de la Communauté internationale en faveur de la paix a été remplacée par des autorisations d'employer la force (Golfe 1990, Afghanistan 2001, Lybie 2011) qui brouillent l'image de l'intervention en faveur de la paix et la font voir comme une intervention partielle, ce qu'elle peut être éventuellement<sup>19</sup>. C'est la participation au conflit et non l'intervention en faveur de la paix qui doit être prise en compte dans la présente vue d'ensemble de la conflictualité.

<sup>18</sup> D'une année sur l'autre les chiffres peuvent être corrigés. Le *Barometer 2019* donne p. 6, 23 conflits de niveau guerre et guerre limitée et ce chiffre passe à 22 dans le *Barometer 2020*, pour 2019, p. 19.

<sup>19</sup> C'est bien la vision de l'action en Libye de la France et d'autres Occidentaux, qu'ont la Russie et d'autres États. Ils accusent les intervenants d'avoir abusé de l'autorisation du Conseil de sécurité.

L'UCDP compte les conflits internationalisés. Selon elle, sur la période postérieure à 2010, le niveau d'internationalisation se situe entre 30 et 40 %, sans dépasser ce pourcentage. On voit, au tableau 14, que cela est en passe de changer, on approche des 50 %.

Tableau 14. Les conflits intraétatiques internationalisés

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Intrastate	22	27	23	24	26	49	51	49	50	52	53	52
Internationalized intrastate	9	9	8	9	13	20	19	19	18	22	25	25

Source : Données UCDP Pour 2020 Thérèse Petterson et Magnus Öberg *et al.*, *Organized violence 1989-2020...*, *JPR* 2021, vol. 58 (4). Pour 2021 : Shawn Davis, Thérèse Petterson et Magnus Öberg, *Organized Violence 1989-2021 and Drone Warfare*, *JPR* 2022, vol. 59, n° 4, 2022.

Le nombre des conflits internationalisés a fortement augmenté en 2019 et que la tendance se maintient en 2020 et 2021. Ces années donnent les chiffres les plus élevés depuis 1946. Ces chiffres, comme tous ceux qui concernent les conflits armés, sont à prendre avec circonspection.

L'UCDP ne s'étend pas sur l'internationalisation, ce qui est regrettable. Toutefois, grâce aux notes accompagnant ses tableaux, on peut dresser chaque année un tableau des conflits armés (guerres et guerres limitées) internationalisés selon l'UCDP.

Tableau 15. Conflits intraétatiques internationalisés, en 2021 (avec les pays y intervenant militairement)

Guerre (1000 morts et plus)		Guerre limitée (de 25 à 999 morts)	
Conflit	Intervenant(s)	Conflit	Intervenant(s)
Afghanistan (Gouvt/Taliban, NRF)	États-Unis (pr. gouvt)	Afghanistan (Gouvt/EI)	États-Unis (pr. gouvt)
		Azerbaïdjan (Gouvt/Rep. Artsakh)	Arménie (pr. rep Artsakh)
		Burkina Faso (JNIM)	Côte d'Ivoire, Ghana, France, Niger, Tchad Togo (pr. gouvt)
		Burkina Faso (EI)	France, Niger, Tchad (pr. gouvt)
		Burundi (RED-TABARA)	Rd Congo (pr. gouvt)
		Cameroun (EI)	Nigeria (pr. gouvt)
		Centre africaine Rep (UPC, CPC)	Pays participant à la MINUSCA (pr. gouvt) <sup>20</sup>
		Congo (RdC) (Gouvt/APCLS, CMC etc.)	Afrique du sud, Kenya, Népal, Tanzanie (pr. gouvt)
		Congo (RdC) (EI)	Afrique du sud, Népal, Ouganda, Tanzanie (pr. gouvt)

<sup>20</sup> Notamment : Bangla desh, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire Djibouti, Égypte, Espagne, France, Gabon, Gambie, Indonésie, Jordanie, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Pérou, Portugal, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Serbie, Sri Lanka, Suède, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie. La liste donnée à la note 38 n'est pas complète. La MINUSCA compte aussi la participation des États-Unis et de la Russie (voir S/2022/119).

Éthiopie (gouv/TPLF)	Érythrée (pr. gouv)		
		Irak (État islamique)	France, États-Unis, Pays Bas, Roy. Uni (pr. gouv)
		Iran Israël	États-Unis (pr. Israël)
		Kenya (Shebab)	États-Unis (pr. gouv)
Nigeria (EI)	Cameroun, Tchad, Niger (pr. gouv)		
		Mali (Gouv/EI)	Pays participant à la MINUSMA
Somalie (Shebab)	AMISOM (Burundi, Djibouti, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigeria, Sierra-Leone, Ouganda, Zambie) et États-Unis (pr. gouv)	Mali (Gouv/JNIM)	Pays participant à la MINUSMA
		Mozambique (gouv./EI)	Af du Sud, Angola, Botswana, Congo Rd, Lesotho, Malawi, Rwanda, Tanzanie, Zambie (pr. gouv)
		Niger (État islamique)	France, États-Unis, Tchad (pr. gouv)
		Niger (JNIM)	Burkina, États-Unis, France, Tchad (pr. gouv)
		Nigeria (gouv/JASL...)	Cameroun, Tchad (pr. gouv)
Yémen (gouv Hadi/Houtistes)	Bahreïn, Arabie Saoudite, EAU, Soudan (pr. Hadi)		
		Syrie (gouv/insurgés)	Iran et Russie (pr. gouv) Turquie (pr. insurgés)
		Syrie (EI)	Iran et Russie (pr. gouv)
		Ukraine (DRP LPR)	Russie (pr. DPR LPR)

Source : Ce tableau a été établi à partir des données UCDP, Shawn Davis, Thérèse Petterson et Magnus Oberg, *Organized Violence 1989-2021 and Drone Warfare*, JPR 2022, vol. 59, n° 4, 2022.

Cette présentation des interventions est utile mais reste très discutable. La Libye est absente des données 2021, alors que la situation dans ce pays restant identique à 2020, on devrait signaler les interventions russe et turque, au minimum. Par ailleurs, est-il réaliste dans le cas de l'Azerbaïdjan de ne citer que l'appui de l'Arménie à la République d'Artsakh et, pour l'Ukraine, seulement celui de la Russie ? En incluant dans les interventions, l'AMISOM, la MINUSMA, la MINUSCA, c'est-à-dire des forces, disposant d'un mandat du Conseil de sécurité, le nombre des intervenants augmente fortement. Or il ne s'agit plus du même type d'intervention, puisqu'ici il existe en sa faveur, un consensus large, incluant les grandes puissances. L'AMISOM ne compte que des États africains (Burundi, Djibouti, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Sierra Leone et Ouganda). Mais la composition de la MINUSMA et de la MINUSCA est beaucoup plus large. Même si on conçoit que l'AMISOM puisse être un moyen d'intervenir en Somalie pour l'Éthiopie et le Kenya, il ne s'agit pas du même type d'intervention. Et pourquoi, si on retient l'AMISOM et la MINUSMA, ne pas avoir

mentionné *Resolute Support*, mission de l'OTAN, dans le cas de l'Afghanistan, qui bénéficiait d'un soutien unanime de la part du Conseil de sécurité (résolution 2189 (2014)).

La liste UCDP des conflits internationalisés (et des intervenants) est à la fois trop étendue et trop réduite.

**(13)** Malgré ses limites, elle permet de compléter la présentation des interventions par conflit, avec une présentation des intervenants. Il est facile d'en dresser une liste sur la base du nombre de citations dans le tableau 15.

Tableau 16. Les États intervenants

Nombre de citations au tableau 15	États concernés
7 citations	États-Unis
4 citations	France, Tchad
3 citations	Russie, Afrique du sud, Niger
2 citations	Népal, Angola, Cameroun, Iran
1 citation	Turquie, Royaume Uni, EAU, Arabie Saoudite, Arménie et de nombreux autres États

Source : Établi à partir des données du tableau 15.

On note aussitôt que la liste des intervenants est nettement plus longue que celle des quelques pays réputés à cet égard : les États-Unis, la France, la Russie. Elle inclut – même si on ne retient pas les interventions via le maintien de la paix – bien d'autres États. Cette constatation est intéressante du point de vue politico-juridique, puisque la société internationale est censée obéir à la règle de l'interdiction du recours à la force et au principe de non-intervention.

Les intervenants sont plus nombreux qu'on le pense souvent et leur liste ne compte pas seulement des grandes puissances. S'agissant des intervenants réputés tels, on voit aussi le rôle réel, très considérable, que jouent encore les États-Unis dans la conflictualité violente actuelle. Il apparaîtrait plus important encore si on tenait compte des forces spéciales, de l'importance très inégale des interventions des uns et des autres, et de l'appui fourni aux interventions des alliés, par exemple à la France au Mali. Ce tableau réduit également la dimension réelle des interventions de la France et du Royaume-Uni, dont les forces spéciales sont présentes notamment en Syrie. On sait également qu'en 2020 et 2021, Barkhane bénéficie régulièrement d'un appui logistique de divers États européens, dont le Royaume-Uni. Israël intervient de plus en plus par des frappes en Syrie, spécialement mais pas uniquement, contre l'Iran.

On voit aussi que l'intervention militaire est un phénomène de voisinage, sauf pour les grandes puissances, qui disposent d'une capacité de projection de forces. Parmi celles-ci, on peut noter l'absence de la Chine, cependant présente dans la MINUSMA. Le rôle réel de la Russie dépasse aussi nettement la Syrie et l'Ukraine (Groupe Wagner). L'intervention des puissances dans les conflits est certainement un des points faibles des travaux actuels sur les conflits armés. Au tableau 15, dans le cas syrien, il manque au moins les États-Unis et Israël. Et pour le Yémen, l'Iran.

Dans le concept de *l'internationalized conflict* retenu par l'UCDP, l'intervention est le fait de l'État ou d'une force internationale. Dans la réalité l'intervention peut être aussi le fait d'une organisation non étatique, comme le Hezbollah, très actif en Syrie ou encore comme l'État islamique. Pour avoir une image exacte de l'internationalisation des conflits armés actuels, il faut tenir compte de tous les intervenants réels, que leur intervention soit directe et ouverte ou cachée derrière un mandat international et qu'elle soit militaire ou s'accomplisse autrement (soutien financier ou politique).

En tout cas, les États, spécialement les grandes puissances, sont très présents dans les principaux conflits intraétatiques où, en choisissant des camps antagonistes, ils s'affrontent indirectement. Un affrontement interétatique s'ajoute donc au conflit intraétatique. Cet aspect doit absolument être davantage mis en évidence, si l'on veut donner une présentation réaliste des conflits. Nous le prenons en compte, dans la présentation du stock des conflits.

L'IISS avait souligné, à propos de l'année 2017 (*Armed Conflict Survey 2018*, p. 20) que l'incidence des interventions extérieures dans les conflits allait croissant. Il émettait l'hypothèse, très vraisemblable, que cette évolution accompagnait la montée des rivalités entre les grandes puissances. Il remarquait également que les interventions en faveur du gouvernement, très rares auparavant – il n'y en avait qu'une en 1997 – étaient devenues communes, spécialement en Afrique (v. *Survey 2017*, pp. 8-9). On peut sans doute rapprocher cette dernière observation de l'accroissement du nombre des États défailants et de la poussée de l'État islamique. On constate en 2019, 2020 et 2021 que ces tendances se maintiennent et s'accroissent. L'interventionnisme américain et occidental faiblit – la tendance dominante est plutôt celle du retrait, au moins militaire *Armed Conflicts Survey 2021* insiste sur ce recul de l'interventionnisme occidental. En revanche, celui de la Russie et de la Turquie prend de l'ampleur.

Une évidence s'impose toujours : l'intervention extérieure est présente – parfois de manière très complexe, comme l'illustrent particulièrement les cas de la Syrie et de la Libye – dans la plupart des conflits importants en 2019, 2020 et 2021. Parler de l'obsolescence des conflits interétatiques ne reste acceptable que si l'on précise qu'il s'agit des conflits armés directs, entre États. Mais, élément à contre-courant, on signale depuis 2018, à côté du classique Inde/Pakistan, l'apparition d'un début de guerre Israël/Iran, confirmé en 2019 et ensuite, auxquels s'ajoutent en 2020 les conflits entre l'Inde et la Chine, entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie et, en 2021, entre le Kirghizistan et le Tadjikistan.

### III.2. Conflits trans-étatiques

**(14)** La notion de *Transstate Conflict*, que retient l'HIK, pour désigner les conflits qui « involve both state and non-state actors and meet the criteria of political conflict for at least two sovereigns states » *Conflict Barometer 2016*, p. 8, est *a priori* intéressante pour approcher les conflits, celui de l'EI notamment, mais le Baromètre ne contient pas, pour le moment, de développement particulier à leur égard.

#### Données du HIK

Tableau 17. Conflits trans-étatiques de haute intensité (guerre limitée et guerre)

Type	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Transstate conflict	3 (0/3)	4 (1/3)	5 (1/4)	6 (0/6)	7 (0/7)	8 (0/8)

NB (0/3) = (0 guerre limitée/ 3 guerres)

Source : *Conflict Barometer 2016 à 2021 (Global Conflict Panorama, Global Conflict Statistics)*.

Le nombre des guerres de ce type augmente. Le principal de ces conflits reste celui qui oppose, sous le nom Syria, Irak *et al.* (IS), l'EI, en repli, à une vaste coalition où figurent outre les FDS/SDF, le Hezbollah et d'autres acteurs non étatiques, un groupe hétéroclite d'États (Syrie, Russie, Iran, Turquie, Arabie Saoudite, Yémen, Libye, États-Unis, Royaume-Uni, France).

Un autre conflit important de ce type, en Afrique, oppose, sous l'appellation Mali, Burkina Faso *et al.* (JNIM, ISGS *et al.*) le groupe islamiste JNIM, dont AQMI et l'EI du Grand Sahara

(ISGS) à une coalition comprenant le Mali et le Burkina ainsi que la France, les États-Unis, l'Algérie, le Tchad, la Mauritanie et le Niger.

Toutefois, il y a peu de choses en commun entre les conflits qui débordent sur 2 ou 3 États parce qu'ils intéressent des populations situées de part et d'autre des frontières, comme la vallée de la Fergana concernant le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ou les minorités hongroises réparties entre la Roumanie, la Slovaquie et l'Ukraine, et la guerre de l'État islamique, projet politique spécifique. Dans la première acception, le principal des *transtates conflicts* est celui qui intéresse les Kurdes répartis, entre 4 États (Iran Irak, Syrie et Turquie). Ce conflit peut être également abordé au titre des *extra-states conflicts*. On pourrait aussi se pencher à cet égard, sur le complexe de conflits, qui associe le Soudan, le Tchad, la Libye, la RCA et d'autres États encore.

Comme pour les conflits *intrastate* et même *internationalized intrastate*, il faudrait introduire des distinctions plus fines et, d'abord que l'HIK consacre chaque année un développement spécifique à chacune des 4 catégories de conflit, qu'il utilise (inter, intra, sub et transtate).

### III.3. Conflits entre acteurs non étatiques

**(15)** Les acteurs non étatiques sont présents dans les conflits intraétatiques mais ils sont davantage concernés, pour l'HIK par les *Substate Conflicts* et pour l'UCDP, par les *Nonstate Conflicts*.

L'HIK ne repère qu'un petit nombre de conflits *Substate* de haute intensité – 8 en 2015, 7 en 2017 comme en 2016, 9 en 2018, 8 en 2019, 7 en 2020 et en 2021 (*Conflict Barometer* des années correspondantes). Du fait d'une approche différente, les chiffres de l'UCDP sont nettement plus élevés

#### Données de l'UCDP

Tableau 18. Répartition des conflits (guerre limitée/ guerre) entre acteurs non étatiques selon l'UCDP

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Non-State Conflicts	31	37	32	48	60	73	62	82 (81/1)	76 (72/4)	67 (59/8)	72 (66/6)	76 (67/9)

Source : *SIPRI Yearbook 2014*, p. 75, actualisé avec les données postérieures de l'UCDP, et pour 2021, Shawn Davis, Thérèse Petterson et Magnus Oberg, *Organized Violence 1989-2021 and Drone Warfare, JPR 2022*, vol. 59, n° 4, 2022, Appendice 2.

Le chiffre de 2017, le plus élevé depuis 1989 et très au-dessus de la moyenne de la période 1989-2011, à 37, correspondait à une reprise forte, après la baisse de 2016 qui avait suivi le « pic » de 2015. Cette tendance s'expliquait par l'évolution de la situation en Syrie (15 conflits de ce type), au Nigeria (11) au Mexique (8). Le nombre des *Non-state Conflicts* avait aussi augmenté en Rd Congo et en République centrafricaine. Dans cette catégorie c'était largement l'Afrique qui était au premier rang (50), devant le Moyen-Orient (19) et les Amériques (11) où se sont ajoutés à ceux du Mexique, 3 nouveaux conflits au Brésil entre bandes criminelles, et l'Asie (2). Cette augmentation du nombre des conflits s'était naturellement accompagnée d'une croissance nette du nombre de victimes, plus de 13 500 contre 10 000 en 2016. Ici aussi le « pic » de 2015 était dépassé. Le conflit ayant fait le plus de victimes était celui qui a opposé en Syrie, l'EI aux SDF à l'occasion du siège et de la prise de Raqqa. Le nombre des morts avait aussi sensiblement augmenté en Afrique (RCA). Pour

l'UCDP, le nombre des victimes de ce type de conflit restait toutefois bas, de l'ordre de 15 %, dans celui des victimes de l'ensemble de la violence organisée.

Ces conflits se développent là où l'État est faible ou inexistant. À cet égard l'évolution de la situation au Brésil correspondait bien à la phase difficile vécue par ce pays. Dans son introduction, l'éditeur du *Armed Conflict Survey 2018*, de l'ISS, soulignait le phénomène de fragmentation, d'adaptation et de consolidation qui touche, dans de nombreux conflits, les groupes armés.

Ce phénomène s'est retrouvé en 2018, il le souligne à nouveau (*Armed conflict Survey*, 2019, p. 5-6). On note alors que si le nombre des conflits est moindre, le nombre des guerres est passé de 1 (Syrie (EI)) à quatre, deux en Syrie et deux au Mexique. Le nombre des victimes a passablement augmenté passant de 13 662 à 18 288 (Données UCDP 2017 et 2018, *Non State Conflicts*). La multiplication du nombre des acteurs, plus ou moins organisés, l'interpénétration entre les groupes à visées politiques et groupes criminels, sont devenues des données très fortes et durables dans les conflits des années 2010. Ce phénomène est particulièrement marqué, en Syrie, où il se réduit en 2018, au Nigéria, au Sud Soudan et au Mexique. La présentation des conflits par dyades que pratique l'UCDP est très utile, pour pénétrer cette complexité.

En 2019 le nombre des conflits de ce type avait encore baissé nettement, à 67. La baisse était de 13 % par rapport à 2018 et on était passé en dessous de la moyenne de la période 2010-2019, qui se situe à 70. Mais si le nombre des conflits diminuait, le nombre des guerres, parmi eux, augmentait fortement : 8 sur 59 (13,5 %), contre 4 sur 72 en 2018 et 1 sur 81 en 2017. Plus précisément, la baisse du nombre des conflits armés était beaucoup liée à l'évolution de la situation en Syrie où le nombre de dyades conflictuelles passait de 10 à 5 et l'augmentation du nombre des guerres, à l'aggravation de la situation au Brésil et plus encore au Mexique. En 2020, on note un net retour à la hausse et au-dessus de la moyenne des années des années 2010, avec 72 *Nonstate Conflicts*, dont 6 guerres, toutes dans les Amériques, une au Brésil et 5 au Mexique. Le chiffre des victimes est également bien plus élevé (23 140 contre 19 588). En 2021, le nombre des conflits continue de croître 76 contre 72 en 2020 et plus encore, celui des guerres 9 contre 6. Le nombre des victimes est passé de 23 140 à 25 247, soit une augmentation significative.

Le phénomène de l'intervention extérieure intéresse aussi ce type de conflit, l'UCDP le note justement au sujet de la Syrie (soutien turc au SNA et américain au SDF) et du Yémen (soutien des États-Unis et de l'Arabie saoudite, aux forces du Hadi).

#### III.4. La violence unilatérale relevée par l'UCDP (*One-sided Violence*)

**(16)** Il s'agit de la violence qu'exerce l'appareil de l'État ou un groupe organisé, sur la population civile. L'UCDP en fait le relevé suivant :

Tableau 19. La violence unilatérale, selon l'UCDP

Type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
One Sided Violence	20	23	22	25	29	28	27	33	32	31	39	40

Source : *One-sided Violence by actor and by region, 2004-2013, SIPRI Yearbook 2015*, p. 141, actualisé avec les données postérieures de l'UCDP et, pour 2021 Shawn Davis, Thérèse Petterson et Magnus Oberg, *Organized Violence 1989-2021 and Drone Warfare, JPR 2022*, vol. 59, n° 4, 2022, Appendice 3.

L'UCDP compte le conflit comme actif à partir de 25 morts. Les chiffres reportés au tableau correspondent au nombre des acteurs (gouvernement ou groupe organisé), auteurs de la violence.

Le chiffre 33, en 2017, marquait une nette hausse par rapport aux années antérieures et rejoignait la moyenne de la période 1989-2017. On restait loin encore cependant du niveau atteint dans les années 2002-2005 (45). L'augmentation du nombre des acteurs était principalement due à l'évolution de la situation en Rd Congo et en RCA et les acteurs les plus nombreux étaient des groupes organisés. Toutefois, le cas qui avait retenu l'attention internationale, cette année-là, était celui des Rohingyas, victimes de l'action de l'armée birmane. Le nombre des victimes retenu par l'UCDP dépassait les 700 morts mais restait loin des chiffres donnés par MSF et par l'IISS (12 000) et, plus encore, des niveaux atteints dans les années 1990, en particulier de ceux qui correspondent au génocide au Rwanda. En 2018, on a assisté à une baisse nette du nombre des acteurs en Rd Congo, de 8 à 3. L'État islamique continuait d'être l'acteur principal de cette catégorie de conflit, où les auteurs de violence sont le plus souvent non étatiques, même si en 2018 se signalait le gouvernement du Nicaragua. Le nombre des victimes est sensiblement moins élevé qu'en 2017 (4 515 contre 7 082). En 2019, le nombre des acteurs varie de 1, à la baisse mais le nombre des morts augmente de 4 515 à 4 915, ce qui est dû principalement à l'évolution de la situation au Burkina Faso et au Mali. L'EI reste l'acteur le plus meurtrier. Il a intensifié son activité en Afrique mais le nombre de ses victimes continue globalement de baisser depuis 2015. Les groupes non étatiques restent les principaux auteurs des violences, les gouvernements n'intervenant que pour moins de 20 % de celles-ci. Ils sont néanmoins nombreux (Afghanistan, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Rd Congo, Éthiopie, Iran, Nigéria, Soudan, Sud Soudan).

En 2020 la hausse du nombre de ce type de conflits est très nette (39) comme celle des victimes 7 669. Cette évolution est liée à la situation en Rd Congo et en Éthiopie. Le nombre des victimes lié à l'activité de l'EI reste élevé (2 453) mais celui des gouvernements impliqués va croissant. En 2021, la hausse se poursuit avec 40 conflits et 10 003 victimes. L'État islamique reste le principal tueur, devant l'Éthiopie et l'Érythrée.

Ce type de conflit peut et, dans la logique de la sécurité humaine et du droit d'ingérence, doit être internationalisé, c'est-à-dire faire éventuellement l'objet d'une ingérence humanitaire et, en tout cas, d'une réaction de la part des Nations unies. L'examen de la liste de leurs opérations de paix et de l'activité du Conseil de sécurité montre que ce n'est pas tout à fait le cas, même si les groupes terroristes, qui sont devenus au cours de la dernière décennie, des acteurs majeurs de la violence et de l'insécurité internationale, sont pour lui des cibles prioritaires (sanctions).

### III.5. Conflits extra-étatiques

(17) Ian Davis mentionne cette catégorie des *extra-states conflicts* dans *Tracking armed conflicts and peace processes in 2018*, dans le *SIPRI Yearbook 2019*. Un conflit de ce type, précise-t-il, « *occurs between a state and a political entity that is not widely recognized as a state but has long-standing aspirations of statehood (e.g. the conflict between Israel and the Palestinians)*. (Et il ajoute) *Such conflicts, which are rare, may take both inside and outside of the state boundaries recognized by the international community* ». L'UCDP utilise aussi cette catégorie, dans son tableau *Armed conflicts by type 1946-2019* (UCDP 2020) et donne la définition suivante d'un « *extra-systemic conflict* » (on note qu'il n'y a pas de concordance totale dans le vocabulaire et les concepts) : « *(relates to state-based): an extra-systemic conflict is a conflict between a state and a non-state group outside its own territory. These conflicts are by definition territorial, since the government side is fighting to retain control of a territory outside the state system. The last extra-systemic conflict ended in 1974. This category basically contains colonial conflicts* ».



S'agissant de l'UCDP, on peut se demander à quoi sert cette catégorie, puisque le tableau des conflits de 1946 à 2020, n'en repère aucun, après 1974. De son côté, Ian Davis, après l'avoir évoquée dans les définitions qu'il donne, ne la faisait plus dans son introduction. Elle réapparaissait dans le chapitre consacré ensuite aux conflits du Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA), mais sans remarque particulière. Dans le *Yearbook 2021*, elle réapparaît dans l'introduction, En définitive, elle sert simplement, à signaler, à un lecteur très attentif, que le conflit israélo-palestinien n'est pas un conflit comme les autres.

Cela est bien le cas. Cette catégorie est donc utile et encore très pertinente. Si elle reste vide depuis 1974 pour l'UCDP, c'est parce que l'on classe le conflit, comme le fait l'UCDP avec le conflit israélo-palestinien, dans les *State-based armed conflicts*, comme *Intrastate conflict*, ce qu'il n'est pas, puisque les territoires palestiniens sont des territoires occupés, qui ne font pas partie d'Israël. Dans le relevé pour 2020, le conflit n'apparaît plus pour l'UCDP. Il reparait en 2021. Intervient aussi le fait, cela joue pour les conflits de décolonisation, qu'ils n'ont plus l'intensité suffisante pour figurer dans les décomptes, même si la base de données de l'UCDP continue à les suivre. Cela concerne des conflits qui restent importants, comme celui du Sahara Occidental ou des Malouines. Notre approche par la sécurité internationale et le stock des conflits, permet de ne pas oublier ces conflits, relatifs à des territoires considérés comme non autonomes par les Nations unies.

Par ailleurs, depuis que la Cour Internationale de justice dans son avis sur le Kosovo, en 2010, a levé l'obstacle de l'intégrité territoriale, la distinction politico-juridique artificielle entre les peuples coloniaux ayant le droit de disposer d'eux-mêmes et les autres, affrontés au principe de l'intégrité territoriale de l'État a disparu. Il n'est donc pas interdit d'étendre la catégorie des *Extra-state conflicts* aux conflits d'autodétermination<sup>21</sup>. Si on le fait, on s'aperçoit aussitôt que cette catégorie, même si on conserve la limite de l'intensité appliquée par l'UCDP (25 morts) est fournie. On peut y inclure une guerre – le conflit du Yémen qui a une forte dimension séparatiste – plusieurs guerres limitées (Cachemire, Mindanao, Somaliland<sup>22</sup>...) et, bien sûr, la question israélo-palestinienne et la question kurde, qui intéresse 4 États, auxquels va s'ajouter peut-être la Sahara Occidental. Avec cette catégorie de conflits, on touche déjà à leur objet.

#### IV. Objets des conflits

**(18)** Par objet, on désigne ce sur quoi porte le conflit, sa raison d'être, le point au cœur de l'antagonisme. Les analystes et les bases de données, ont à cet égard des approches plus ou moins fines. L'UCDP distingue entre *government* et *territory* et répartit les *State based conflicts* entre ces deux catégories. L'HIK distingue pour sa part 10 *conflicts items* : *territory, secession, decolonisation, autonomy, system/ideology, national power, subnational predominance, international power, ressources et other*. Cette approche est beaucoup plus précise et utile, d'autant que l'HIK répartit ces items entre *interstate conflict, intra state conflict* et autres (*inter/intra, substate et transtate conflicts*)<sup>23</sup>. On retiendra donc ses données, pour une approche large de l'objet des conflits.

<sup>21</sup> Dans son avis du 22 juillet 2010, la CIJ a considéré que « la portée du principe d'intégrité territoriale est ... limitée à la sphère des relations internationales » (Rec., § 80) et que « le droit international général ne contient aucune interdiction applicable des déclarations d'indépendance » (Rec., § 84). Sur cet avis v. J.-F. Guilhaudis, « L'indépendance du Kosovo et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », *AFRI* 2011, pp. 217-250.

<sup>22</sup> Descendu dans le *Barometer 2019* au niveau 3 (*violent crisis*).

<sup>23</sup> « *The Heidelberg Methodology of Conflict Research differentiates between ten conflict items which are defined as material or non-material goods and which are claimed by the direct actors through constituent*

## Données de l'HIK

Tableau 20. Répartition des conflits par objet et niveau d'intensité

Type de conflit et objet du conflit	Hte intensité		Moy. Int	Basse intensité		Total
	W	LW	VC	NVC	D	
<b>Intersate</b>	<b>2 (3)</b>	<b>2 (0)</b>	<b>14 (24)</b>	<b>30 (29)</b>	<b>29 (19)</b>	<b>77 (74)</b>
Territory	0 (1)	1 (0)	9 (10)	11(16)	20 (16)	41 (39)
International Power	2 (2)	1 (0)	5 (14)	19(17)	9 (3)	36(36)
<b>Intrastate</b>	<b>16 (14)</b>	<b>19 (18)</b>	<b>129 (138)</b>	<b>45 (38)</b>	<b>41 (44)</b>	<b>250 (208)</b>
National power	5 (5)	5 (3)	45 (48)	13 (12)	14 (14)	82 (82)
Subnational Predominance	8 (6)	10 (9)	41 (48)	12 (7)	7 (7)	77 (77)
Secession	1 (2)	2 (2)	20 (20)	11 (10)	8 (8)	42 (42)
Autonomy	2 (2)	2 (4)	23 (22)	9 (9)	12 (16)	48 (52)
Decolonization	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
<b>Inter/Intra/Substate/Transtate</b>	<b>19 (18)</b>	<b>15(15)</b>	<b>85 (132)</b>	<b>54 (53)</b>	<b>48 (37)</b>	<b>221 (255)</b>
System/Ideology	9 (10)	5 (7)	39 (81)	34(34)	21 (15)	108 (147)
Resources	10 (8)	9 (8)	41 (44)	15 (12)	19 (16)	94 (88)
Other	0 (0)	1 (0)	5 (7)	5 (7)	8 (6)	19 (21)
<b>Total</b>	<b>37 (34)</b>	<b>36 (33)</b>	<b>218 (294)</b>	<b>129 (125)</b>	<b>118 (98)</b>	<b>538 (537)</b>

Source : Tableau établi à partir des données du *Barometer 2021*, p. 19.

NB : Entre ( ) les chiffres de 2020.

Le nombre de fois où les 10 raisons de conflits sont mentionnées dans ce tableau, plus de 500 fois, alors que le nombre des conflits n'atteint pas 400 (358 en 2019, 359 en 2020, 355 en 2021), indique que, pour beaucoup de conflits, il y a plusieurs raisons qui jouent à la fois. Il a des duos assez fréquemment repérés, notamment *System/ideology* et *National power* ainsi que *Resources* et *Subnational Prédominance* et, pour la dimension interétatique *Resources* et *Territory* (voir le tableau *Correlations of Conflict Items in Barometer 2018* p. 16).

En 2015, les thèmes d'antagonismes dominants étaient nettement *System/ideology* et *Resources*. En 2021 comme en 2020, 2019, 2018 et 2017, *System/Ideology* reste devant mais 3 autres thèmes, loin derrière, sont presque à égalité (*Ressources*, *National Power*, *Subnational Predominance*). S'agissant des conflits de la plus haute intensité, les guerres, les deux objets les plus importants sont nettement *Resources*, *System/Ideology*. Pour les guerres limitées, il s'agit de *Subnational Predominance*, *Resources Nation al Power* et *System/ideology*

## V. Répartition spatiale des conflits

**(19)** Ce point couvre plusieurs questions distinctes : la répartition par régions ; les conflits affectant plusieurs régions ; la contiguïté et de la non-contiguïté des conflits.

*conflict measures. Among these items, National Power, Secession, Autonomy, Subnational, Predominance, and Decolonization represent exclusively internal items, whereas Territory and International Power are solely, subjects of interstate conflicts. The remaining items (System/Ideology, Resources, and the residual item Other), can be part of intrastate, interstate, substate, or transstate conflicts* ». (*Conflict Barometer 2017*, p. 18). La catégorie des *Transstate conflicts* a été ajoutée dans le *Barometer 2016* (v. préface et p. 8). Il y a, dans ces affirmations des points très discutables : la sécession et plus encore la décolonisation ne sont absolument pas des questions internes. Elles ont *de facto* très souvent une dimension internationale. Et ce fut une dimension particulièrement importante de la décolonisation d'affirmer qu'elle était bien, du point de vue politique et juridique, une question internationale, relevant des Nations unies.

## V.1. Répartition des conflits par régions

Poser la question de savoir quelle est la région la plus conflictuelle est très classique. La réponse dépend bien sûr de l'extension que l'on donne à chaque région et de la définition du conflit, que l'on retient. Cela se vérifie en comparant les données de l'UCDP et de l'HIK.

Ces données sont d'un incontestable intérêt, notamment pour être rapprochées de l'évolution qu'ont connue, sur une période, les différentes régions du point de vue, économique, politique, etc., mais on ne doit jamais perdre de vue qu'elles sont liées à la méthode d'analyse des conflits, en particulier au classement des conflits en fonction du nombre de victimes. Compte également beaucoup, la manière de définir les régions. Pour l'UCDP, l'Afrique inclut l'Afrique du Nord. Le HIK retient la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA). Cela fait une différence importante.

Les données des deux sources divergent donc logiquement.

### Données de l'UCDP

Les données dont dispose l'UCDP lui permettent de fournir une idée de la situation sur une durée de plus d'un quart de siècle (1989-2020).

C'est toujours l'Afrique qui est, pour les conflits des 3 types, *State-based*, *Non-state* et *One-sided Violence*, la région la plus conflictuelle. Viennent ensuite : pour *State-based Conflicts*, l'Asie et le Moyen-Orient, puis les Amériques et l'Europe ; pour les *Non-state Conflicts*, l'Afrique précède le Moyen Orient, les Amériques, l'Asie et l'Europe ; pour la *One-sided Violence*, elle est devant l'Asie et le Moyen-Orient.

Selon l'UCDP, la situation pour les années 2020 et 2021 se présente comme suit :

Tableau 21. Répartition régionale des guerres et guerres limitées selon l'UCDP

Conflits G =guerres GL= G limitées	Afrique	Amérique	Asie	Europe	M Orient
State-based Conflict	3 (3) G 22 (22) GL.	0 (0) G 1 (2) GL	1 (2) G 16(13) GL	0 (0) G 2 (2) GL	1 (2) G 8 (8) GL
Non-state Conflict	0 (0) G 42 (42) GL	9 (6) G 21 (8) GL	0 (0) G 1 (3) GL	0 (0) G et 0 (0) GL	0 (2) G 3 (6) GL
One-sided Violence	3 (0) G 24 (23) GL	0 (0) G 4 (0) GL	0 (0) G 6 (5) GL	0 (0) G et 0 (0) GL	0 (0) G 3 (2) GL
Total	94 (90)	35 (16)	24 (24)	2 (2)	15 (20)
	Dont 6 (3)G et 88 (104) GL	Dont 9(6) G et 26(10)GL	Dont 1 (2) G et 23 (16) GL	Dont 0 (0) G et 2 (2) GL	Dont 1 (4) G et 14 (16) GL

Source : Therése Petterson, Stina Högladh, Magnus Öberg *et al.*, Organized Violence, 1989-2020, *JPR*, vol. 58 n° 4, 2021 et Shawn Davis, Thérèse Petterson et Magnus Oberg, Organized Violence 1989-2021 and Drone Warfare, *JPR* 2022, vol. 59, n° 4, 2022.

NB : entre (.) les chiffres de 2020.

Pour la longue période, depuis 1989, on se rapportera aux graphiques fournis sur le site de l'UCDP : graphiques *State-based Conflicts Battle-related Deaths by Region*, 1989-2016, *Non-state Conflicts by Region* (nombre de conflits) et *One-sided Actors by Region* (nombre d'acteurs).

Sur la longue période, l'Afrique garde sa première place, dans les 3 catégories. Sa part augmente pour la catégorie *One Sided*. Pour les *State-based Conflicts*, l'Asie se rapproche d'elle, devant le Moyen-Orient, en forte baisse. Pour les *Non State Conflicts*, les Amériques ont dépassé le Moyen-Orient.

## Données de l'HIK

Selon l'HIK, la répartition régionale des conflits, en 2020 et 2021, est différente :

Tableau 22. Répartition régionale des guerres et des conflits selon l'HIK

Conflit	Afrique Sud Sahara	Amériques	Asie et Océanie	Europe	Moy. Orient Maghreb (MENA)
Guerre	11 (5)	1 (2)	0 (0)	2 (0)	7 (8)
Guerre limitée	9 (10)	4 (3)	4 (5)	1 (1)	1 (4)
Crise violente	46 (45)	32 (29)	54 (46)	18 (16)	30 (22)
Total conflictualité violente	66 (60)	37 (34)	58 (51)	21 (17)	38 (34)
Crise non violente	6 (9)	8 (13)	22 (33)	22 (21)	12 (15)
Conflit Différend litige	14 (14)	13 (9)	23 (24)	10 (13)	11 (11)
Total Conflictualité non violente	20 (23)	21 (21)	47 (57)	32 (34)	23 (26)
Total conflictualité	86 (83)	58 (55)	105 (108)	54 (51)	61 (60)
Rapport Conflictualité Violente/ Conflictualité	76,7 % (72,2 %)	63,8 % (61,8 %)	55,2 % (47,2 %)	65,6 % (50 %)	62,3 % (56,6 %)

Source : Conflict Barometer 2021.

NB : entre (.) les chiffres de 2020.

Pour l'HIK, l'Afrique ne compte pas l'Afrique du Nord, qu'il associe au Moyen-Orient.

La comparaison des deux tableaux de l'UCDP et de l'HIK montre toujours bien l'effet des définitions et surtout celui des seuils. Le Moyen Orient de l'UCDP a logiquement moins de guerres que celui de l'HIK étendu au MENA (3 et 7), mais l'Afrique de l'UCDP, plus étendue, en a moins que celle de l'HIK (Afrique au Sud du Sahara), 3 contre 11.

Le tableau de l'HIK permet de calculer un rapport conflictualité violente/conflictualité totale. On remarque que ce rapport augmente pour toutes les régions. L'Europe, quoiqu'incluant la Russie et les anciennes républiques de l'URSS, sauf celles d'Asie centrale, reste nettement la région où la conflictualité violente est la plus basse, en nombre de conflits (guerre, guerre limitée, crise violente). C'est aussi la région où, dans les indices de fragilité, le plus grand nombre d'États se trouve dans la partie haute du classement. Il est très vraisemblable que si la guerre fragilise l'État, la qualité de celui-ci joue en faveur du règlement pacifique des différends et de la réduction du nombre des conflits. On retrouve la plupart des pays européens très bien classés au *Global Peace Index 2021* de l'*Institute for Economics and Peace*, tables C1 et C2. On notera toutefois que le rapport conflictualité violente/conflictualité totale de l'Europe n'est plus le meilleur et qu'il se dégrade, comme pour toutes les autres régions.

**(20)** Parmi les différentes régions, le **Moyen Orient Afrique du Nord (MENA)**, on le signalait dans la vue d'ensemble 2018, a retenu particulièrement l'attention du *Center for Systemic Peace* dans son *Global Report 2017*. Celui-ci se penchant longuement sur l'ouragan de conflits qui a frappé le MENA depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, faisait remarquer que sur la période 1946-2016 et particulièrement à partir de 2003, les États dont la population est à majorité musulmane ont une conflictualité très supérieure à celle des États où les musulmans sont en minorité ou des pays non musulmans (graphique 6). Il reliait cela à la qualité de la gouvernance, au développement, à la dégradation de leur score moyen de fragilité (graphique 16) et à la poursuite de l'insurrection islamique contre la mondialisation qui a débuté avec Al-Qaida, et attirait l'attention sur la force de cet ouragan, et le danger qu'il représentait.

Le triangle d'interrelations gouvernance, conflit, développement est sans doute assez largement explicatif. Mais ce que l'on remarque aussi et surtout, s'agissant des pays musulmans, c'est l'importance des interventions armées étrangères qu'ils ont subies au cours des dernières décennies, en particulier l'Afghanistan, l'Irak et la Lybie<sup>24</sup>. La Syrie a ensuite allongé la liste. Ne pas prendre en compte davantage cette violence importée est une des lacunes majeures des bases de données sur les conflits où, étrangement, la guerre au terrorisme ne figure pas. Sur ce point *Organized Violence 1989-2019* de l'UCDP, marque une évolution positive en consacrant une partie de sa chronique – sous forme d'un développement – *Transnational jihadist groups, 2010-2019*, venant après celui qui est intitulé *Organized violence 1989-2019*.

Débarassées de l'interventionnisme guerrier, qui est devenu une de leurs caractéristiques après la guerre froide, les démocraties occidentales y apparaissent beaucoup plus pacifiques qu'elles ne le sont. Si elles ne se font pas la guerre, elles font la guerre à d'autres, chez d'autres, où l'on décompte l'essentiel des victimes. Pour représenter correctement la réalité, il faut inclure dans le triangle gouvernance développement conflit, l'intervention étrangère. À son propos, on peut émettre l'hypothèse que son absence contribue à faire aller les choses du côté de la bonne gouvernance, du développement et de l'absence ou de la fin des conflits et que, en revanche, sa survenance tend à enclencher le processus dégradation de la gouvernance, conflit, baisse du développement.

Le *Global Peace Index 2021* met bien, comme le précédent, en évidence non seulement que le MENA reste, malgré une amélioration, la région la plus conflictuelle mais aussi le niveau de militarisation des puissances occidentales – États-Unis, France, Royaume-Uni, Israël (v. Table C 3 et son indice de militarisation)<sup>25</sup>.

## V.2. Conflits transrégionaux

**(21)** Le conflit au cœur duquel se trouve l'État islamique est devenu un conflit transrégional. Il subsiste, évolue, et s'étend. L'EI est très affaibli en Irak et en Syrie – où il a reculé et perdu, après Raqqa en octobre 2017, le contrôle, en 2018 et 2019, des territoires qu'il avait encore sous sa coupe. Mais l'EI n'a pas disparu, il est entré dans la clandestinité, attendant le moment d'agir voire de renaître, sur un terrain qui lui demeure favorable. Les données que fournit chaque année l'UCDP permettent de cerner assez bien l'évolution pour les *State Based Conflicts*, *Non State Conflicts* et la *One Sided Violence*.

Tableau 23. Présence de l'État islamique dans la catégorie de *State Based Conflicts*, en 2017, 2018, 2019 (nombre de morts causés par l'EI)

Localisation	Morts 2017	Morts 2018	Morts 2019	Morts 2020	Morts 2021
<b>Europe</b>					
Russie	53	28	26	30	
<b>Moyen Orient</b>					
Égypte	394	676	406	327	112
Irak	13 817	831	498	670	707
Iran	27				

<sup>24</sup> Ce que rappellent utilement, N.P. Gleditsch et I. Rudolfsen, « Are Muslim countries more prone to violence? », *Research and Politics*, avril-june 2016, pp. 1-9.

<sup>25</sup> Concernant le niveau de conflictualité, le *Global Peace Index* présente l'avantage de distinguer la Russie et l'Eurasie, l'Asie Pacifique et l'Asie du Sud, et de séparer l'Amérique du nord de l'Amérique latine et de l'Amérique centrale et des Caraïbes (v. GPI 2021, p. 16-20).

Liban	70				
Syrie	10 996	4 258	522	1068	680
Turquie	594				
Yémen				32	
s/total	25 898	5 765	2 426	2 097	1 499
<b>Asie</b>					
Afghanistan	2 775	2 842	1 075	316	264
Bangladesh	47				
Pakistan	80	51	29		26
Philippines	1 363	168	136	75	71
s/total	4 265	3 061	1 240	391	361
<b>Afrique</b>					
Burkina Faso			78	160	170
Cameroun			135		62
Congo Rd				628	614
Libye	96	44	43		
Mali	43	125	181	62	110
Mozambique			42	924	711
Niger	203	74	298	512	380
Nigeria	817	836	1 018	1 555	1 597
Somalie			33	41	53
Tanzanie				25	
Tchad	57	108	184	143	55
s/ total	1 216	1 187	2 012	4 050	3 752
<b>Amériques</b>					
Total mentions	16	12	16	16	15
Total victimes et %	31 432 et 45,57 %	10 041 et 18,91 %	4 704 et 9,20 %	6 568 et 13,32 %	5 616 et 6,7 %

Source : Établi à partir de : Organized Violence, 1989 – 2017 à 2021, *JPR*, vol. 55 à 59.

Tableau 24. Présence de l'État islamique dans la catégorie des *Non State Conflicts*, en 2017, 2018, 2019 (nombre de morts causés par l'EI)

Localisation	Morts 2017	Morts 2018	Morts 2019	Morts 2020	Morts 2021
<b>Europe</b>					
<b>Moyen Orient</b>					
<b>Syrie</b>					
Ahrar al-Sham, Front du sud, Tahrir al-Sham	252	64			
Ahrar al-Sham, FSA, Jabhat Fateh al-Sham, Jaysh al-Islam	32				
Ahrar al-Sham, FSA, Jaysh al-Islam, Tahrir al-Sham	56				
Ahrar al-Sham, Jabhat Farh al-Sham, Front du sud	33				

Aknaf Bair al-Maqdis, Jaysh al-Islam, Tahrir al-Sham		57			
Havar Kilis Operations Room	246				
HTS			124	33	
Jaysh al-Islam	26				
Jaysh al-Asha'er	29				
SDF*	4 958	3 732	1 663	139	120
Saraya Ahl al-Sham, Tahrir al-Sham	33				
Tahrir al-Sham	595	203			
Tahrir al-Sham, Front du sud	161	106			
<b>Yémen</b>					
AQAP		42	69		
Forces du Hadi**	44	32			
<b>Asie</b>					
<b>Afghanistan</b>					
Taliban	343	577	51		
<b>Afrique</b>					
<b>Burkina Faso</b>					
JNIM				381	122
<b>Libye</b>					
Forces Parlement	59	77	42		
<b>Mali</b>					
MSA	25	32			25
GATIA, MSA	36	78			
<b>Niger</b>					
MSA		32			
BVC					69
<b>Niger Nigeria</b>					
JAS, LawJ					308
<b>Nigeria</b>					
Yan Hora					45
<b>Somalie</b>					
Shebab			26		
<b>Total mentions</b>					
	16	12	6	3	6
<b>Nombre de victimes</b>					
	6 928 50,7 %	5 032 27,5 %	1 975 10,08 %	553 7,21 %	689 2,7 %

\* Soutenues par les États-Unis et le Royaume-Uni en 2018, 2019, 2020 et 2021, également par la France en 2018.

\*\* Soutenues par les EAU et les États-Unis, en 2018 et 2019.

Source : Établi à partir de : Organized Violence, 1989 – 2017 à 2021, *JPR*, vol. 55 à 59.

Tableau 25. Présence de l'État islamique dans la catégorie des *One-Sided Violence*, en 2017, 2018, 2019 et 2020 (nombre de morts causés par l'EI)

<b>2017</b>
<b>Localisation</b> : Irak, Nigéria, Syrie Des morts également en Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Égypte, Espagne, États-Unis Libye, Mali, Niger, Pakistan, Philippines, Suède, Tchad, Tunisie, Turquie
<b>Morts dans les 3 principaux pays d'activité</b> : 2 524 soit 38,88 % des morts
<b>2018</b>
<b>Localisation</b> : Afghanistan, Pakistan, Syrie Des morts également en Australie, Belgique, Burkina Faso, Cameroun, Égypte, France, Irak, Libye, Mali, Niger, Nigéria, Philippines, Russie, Somalie, Tadjikistan.
<b>Morts dans les 3 principaux pays d'activité</b> : 1 788 soit 39,60 % des morts
<b>2019</b>
<b>Localisation</b> : Afghanistan, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Sri Lanka Des morts également en : Bénin, Cameroun, Égypte, Irak, Libye, Mali, Mozambique, Philippines, Royaume-Uni, Syrie, Tchad, Tunisie.
<b>Morts dans les 5 principaux pays d'activité</b> : 1 057 soit 21,50 % des victimes
<b>2020</b>
<b>Localisation</b> : Principaux pays concernés Burkina Faso, Congo Rd, Mozambique, Nigeria
<b>Morts dans les pays précités</b> : 2 453 soit 32 % des victimes
<b>2021</b>
<b>Localisation</b> : Principaux pays concernés Afghanistan, Congo Rd, Niger, Mozambique
<b>Morts dans les pays précités</b> : 3 036 soit 30,35 %

Source : Établi à partir de : Organized Violence, 1989 – 2017 à 2021, *JPR*, vol. 55 à 59.

Si on en juge par le nombre des morts dus à son activité, l'EI est en net recul, surtout dans la catégorie des *State-Based Conflicts* où s'affirmait son projet original de Califat. C'est effectivement là, où une coalition de puissances a été établie pour lui faire la guerre, qu'il a surtout reculé, en Irak et en Syrie. Mais on note une nette reprise en 2020, confirmée en 2021.

Le recul est du même ordre s'agissant des *Non-State Conflicts* et ici, il se poursuit en 2020, mais semble se stabiliser en 2021. En revanche, il est nettement moindre pour la *One Sided Violence*. Cela suggère la possibilité d'un glissement de la violence vers cette catégorie, d'un repli possible de l'EI sur le terrorisme ordinaire. Cette hypothèse, émise à propos des données de 2019 semble validée par les chiffres disponibles pour 2020 et 2021.

D'autres observations suggèrent que le recul est moindre. Pour les *State-Based Conflicts* on observe d'abord que le nombre de cas cités, après avoir baissé de 16 à 12 est remonté en 2019 à 16, ce qui indique que l'EI s'est déplacé de ses premiers théâtres d'opérations à d'autres. En regardant de plus près cette première catégorie de conflits, on note aussi que si la baisse est très forte au Moyen-Orient, l'EI a gardé, une présence et une capacité de nuisance élevée en Irak comme en Syrie, les 2 pays dont il a tenté de s'emparer, et que sa nuisance a à peine baissé en Égypte. En 2020, il apparaît au Yémen et sa nuisance croît à nouveau en Syrie et en Irak, ce qui est confirmé en 2021.

En Asie son repli était net mais bien moindre qu'au Moyen-Orient et l'EI restait au niveau de la guerre en Afghanistan. En 2020, la baisse d'activité est au contraire forte en Asie.

L'EI est, en revanche, en nette expansion en Afrique. Cela est très net dans la région du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), plus encore, de l'Afrique de l'Ouest (Cameroun, Nigéria). Le nombre de victimes a presque doublé en 2019 par rapport à 2018 et atteint le niveau de la guerre (plus de mille morts) au Nigéria. On voit aussi, en 2019 que l'EI commence à être compté en Somalie et au Mozambique, en Afrique de l'Est. Sauf au Mali, ces évolutions s'accroissent nettement en 2020, le nombre des victimes doublant et sont confirmées en 2021.



Dans les *Non-State Conflicts*, la baisse d'activité de l'EI est nette. Mais il y a des relations conflictuelles qu'il maintient par exemple en Syrie avec les SDF ou au Burkina avec le JNIM et on note en 2021, qu'il apparaît sur plusieurs points en Afrique.

Le tableau correspondant à la *One-Sided Violence*, est celui où la baisse est la plus faible. On peut même se demander si parler de baisse d'activité est juste puisque le nombre des victimes ne décroît pas. Le nombre de pays cités comme lieu d'activité de l'EI reste stable.

Au total, la Syrie n'est plus fin 2021 le principal théâtre de l'EI, c'est désormais le Nigeria qui est en premier suivie, d'assez loin et presque à égalité, par l'Irak, la Syrie, le Congo (RD) et le Mozambique. Et s'agissant de sa présence, en d'autres termes de son potentiel terroriste, on se gardera d'oublier qu'il dépasse de loin la zone géographique où ses victimes sont les plus nombreuses. L'EI s'est déjà manifesté dans bien d'autres États, notamment en Europe (Belgique, Espagne, France, Royaume-Uni, Suède) et même aux États-Unis.

### V.3. Contiguïté, discontinuité des conflits, arc(s) de crise..., complexes de sécurité et d'insécurité

**(22)** Cette approche est très pertinente. Les cartes du *Conflict Barometer*, sur *conflicts, national and international level* (voir Barometer 2021, p. 12) mettent en évidence la contiguïté. Elles permettent par conséquent de se faire une idée, bien évidemment relative puisque dépendant de l'approche de l'HIK, de la situation en la matière et de la suivre dans le temps.

On voyait très bien sur la carte du monde représentant les conflits de 2015, trois **blocs de guerres**. Le premier, en Afrique, couvrait : la Libye, le Niger, le Tchad, le Soudan, le Nigéria, le Cameroun, la RCA et le Sud Soudan. Le second se composait du Nord au Sud : de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak, de l'Arabie saoudite et du Yémen et le troisième, de l'Afghanistan et du Pakistan.

Sur la carte du Baromètre 2017, ces blocs subsistaient. On constatait une certaine amélioration de la situation au Pakistan et en Turquie où l'intensité du conflit passait du niveau 5 (guerre) à 4 (guerre limitée). En Afrique, il en allait de même au Niger, au Tchad et au Cameroun, mais la guerre de niveau 5 revenait en RCA, en Rd Congo et en Éthiopie. L'EI était alors en passe d'étendre la zone d'insécurité que forment au Moyen-Orient, l'Irak et la Syrie, au Sahel et même au Nord de l'Afrique subsaharienne. Mais la connexion ne paraissait pas établie entre la zone où sévissait l'EI et l'Afrique centrale – qui constitua un complexe de conflits au moment de la guerre des Grands Lacs – l'Islam est beaucoup moins présent dans les pays de cette partie de l'Afrique. La poursuite de la marche de l'EI vers le sud paraissait donc improbable. En revanche, son champ d'expansion ou de fuite potentielles, semblait considérable dans la partie nord du continent, qui se compose de pays où l'Islam est majoritaire ou compte de fortes minorités.

La carte de 2018 montrait une situation identique pour l'AfPak. L'ensemble Turquie, Irak, Syrie était revenu au niveau de la guerre, la Turquie ayant retrouvé le niveau 5. Le contact n'était toujours pas établi entre ce second bloc – le tampon Liban, Israël, Jordanie subsistait – et l'Afrique. Mais ici, l'Égypte était passée au niveau 5, qui concernait tous les États de la façade de la Mer Rouge, sauf l'Érythrée et Djibouti. La situation s'était, en revanche, un peu éclaircie pour la Rd Congo et le Sud Soudan (passage du niveau 5 au niveau 4).

La comparaison entre 2019 et 2018 montrait que la situation était restée identique en Afpak et pour la zone Syrie, Irak et Turquie. Le contact n'était toujours pas fait entre cette zone et l'Égypte ; le tampon Liban, Israël, Jordanie demeurait. En Afrique la situation s'était améliorée en R Centre africaine, passée au niveau de la guerre limitée mais aggravée nettement au Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) qui avait basculé dans la guerre comme, plus au sud le Cameroun qui y a rejoint le Nigéria. La Rd Congo était aussi revenue à la guerre. La situation s'était en, revanche améliorée à l'Est (Soudan, Éthiopie) où on avait quitté le niveau de la guerre. Globalement la situation s'aggravait en Afrique. En 2019, le changement le plus

net se produisait toutefois en Amérique du sud, où – phénomène également remarqué par l'UCDP – le Brésil rejoignait le Mexique, dans la catégorie de la guerre.

En 2020, la situation restait la même en AfPak. Elle s'améliorait en Turquie mais la guerre touchait cette fois l'Azerbaïdjan. La zone tampon entre le groupe Irak Syrie et l'Afrique s'était élargie puisque l'Égypte était sortie de la guerre. Mais celle-ci gagnait du terrain en Afrique, au Tchad et surtout plus au sud. Séparée de la zone de guerre constituée par l'ensemble Mali, Niger, Libye, Nigeria, Burkina-Faso, Tchad, par une zone de guerre limitée, couvrant le Cameroun, la RCA, le Soudan et l'Égypte, apparaissait une seconde zone de guerre allant de la côte ouest de l'Afrique à l'océan Indien composée de la Rd Congo, du Sud Soudan, de l'Éthiopie et de la Somalie, qui se prolonge au Yémen, toujours au niveau de la guerre. Encore plus au sud la guerre atteignait aussi le Mozambique. Aucune évolution positive ne s'était par ailleurs produite en 2020 au Brésil, mais le Mexique était revenu au niveau de la guerre limitée. On est, 5 ans après, dans une situation où la guerre s'est déplacée vers l'ouest et le sud et s'est davantage diffusée sur la carte du monde. En 2021, elle s'est encore étendue au Soudan sud, à la RCA et au Cameroun.

Les trois blocs remarquables en 2015 – AfPak, Moyen-Orient, Afrique – se situaient sur ce que l'on appelle un **arc de crises**. Cette expression, qui appartient au vocabulaire de la géopolitique, a connu diverses acceptions. L'une d'elles – l'Arc des crises – désigne un croissant allant de la Rd Congo à l'Afghanistan, sur lequel se trouverait la plus grande partie des pays ayant connu des conflits armés au cours des dernières décennies. Elle renvoie à des tentatives d'explication, reliant conflits armés, faible niveau de développement (PMA), défaillance des États et difficultés d'adaptation des sociétés, que l'on trouve notamment dans les analyses du *Global Report. Conflict, Governance, and State Fragility*, publié par le *Center for Systemic Peace*.

Un autre aspect est celui du projet géopolitique. C'est à cela que se rattache l'idée de l'arc de crise djihadiste, de Nouakchott à Mogadiscio, création de l'EI, d'Al-Qaida, de Boko Haram et des Shebab associés. Considérée comme excessive cette idée semble pourtant prendre peu à peu une certaine consistance et gagner en crédibilité.

En 2015, on ne pouvait pas relier l'Amérique – où la guerre était celle de la drogue – et l'Afrique, même si on ne devait pas ignorer que le terrorisme et les trafics se rejoignent en partie.

En 2020, on aperçoit davantage un arc de crise transcontinental et que la part du terrorisme et de la criminalité s'est accrue<sup>26</sup>. C'est ce que confirme la carte du *Barometer 2021*, avec une amélioration en Amérique latine mais une aggravation nette en Afrique.

La figuration cartographique des conflits pose, à côté de celle des zones et des arcs, la question du devenir des **espaces qui séparent les zones en proie à la guerre**. Vont-ils subsister jouant le rôle d'isolant, de zones tampon ? Vont-ils, à leur tour, basculer dans la guerre ? Les espaces et les États concernés sont parmi ceux dont il faut surveiller le devenir. En 2020 l'attention se portait toujours sur Israël, le Liban, la Jordanie et l'Égypte et sur la possibilité du retour à la guerre du Soudan, de la RCA et du Cameroun. C'est chose faite en 2021.

**(23)** On peut enrichir l'analyse des conflits avec l'utilisation des notions de **complexes de sécurité** et, par extension, de **complexes d'insécurité**. Le complexe de sécurité établi en Europe occidentale, après la seconde guerre mondiale, qui s'appuie sur l'OTAN et l'UE, s'est élargi après la guerre froide. Mais il subsiste des conflits non résolus dans le complexe, sur Gibraltar, Chypre ou encore la question d'Ulster. Et l'on voit que ce complexe est affronté à

<sup>26</sup> Ce que confirme l'évolution des victimes recensées par l'UCDP au titre des State-based conflicts, Non-State conflicts et One-side violence, au cours de la période.

un nouveau défi, avec la montée du séparatisme. Ce complexe est aussi, à la fois, en cours de consolidation avec le développement progressif de l'identité européenne de sécurité et de défense, et de crise pour sa partie OTAN. Dans l'espace de l'ex-URSS, sur lequel a mordu, après la guerre froide, celui de l'OTAN, la Russie a des difficultés à reconstruire un complexe de sécurité. Cet espace s'est transformé, en partie, en un complexe d'insécurité, dans la mesure où la question du statut de l'étranger proche (Géorgie, Ukraine, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan notamment) n'est pas encore résolue<sup>27</sup>. 2020 marquait dans cet espace une très nette aggravation avec le conflit du Nagorny-Karabakh. Cela se prolonge en 2021, en Ukraine. Ce type de réflexion pourrait utilement être étendu à d'autres ensembles régionaux, dont le MENA et ses parties constitutives ou encore le Sahel.

## VI. Dynamique de la guerre et de la conflictualité

**(24)** L'objet du présent développement n'est pas de suivre les conflits du point de vue des diverses phases par lesquelles ils sont susceptibles de passer<sup>28</sup>, mais de faire le point sur : l'apparition de nouvelles guerres, les principales aggravations et les améliorations les plus notables, voire la fin de certaines guerres. D'autres conflits restent au même niveau de violence et certains sont dits, gelés, inactifs ou oubliés.

Pour traiter de ces questions, le *Conflict Barometer* de l'IIK est un outil précieux. Il couvre la conflictualité de la « dispute » (différend), jusqu'à la guerre de haute intensité et permet un suivi plus fin par rapport à une base qui ne détecte le conflit armé ou la guerre qu'à partir d'un niveau de violence, fixé par un nombre de victimes. Ses 5 niveaux de conflictualité et d'intensité (différend, crise non violente, crise violente, guerre limitée et guerre<sup>29</sup>) rendent possible un véritable suivi de l'évolution des conflits. Les données de l'IIK sont complétées, quand cela est utile par celles d'autres sources d'études des conflits. L'utilité de *Barometer* est moindre s'agissant des conflits qui restent au même niveau d'intensité.

Le présent développement est relatif aux conflits les plus actifs, à ce que l'IIK considère comme relevant de la guerre – c'est-à-dire des conflits de niveau 4 ou 5, soit environ le dixième des conflits qu'il recense. Les autres niveaux de conflictualité ne peuvent être pris

---

<sup>27</sup> Comme on l'a fait pour les complexes de sécurité, on peut certainement retenir l'idée de complexe d'insécurité et de conflit (v. J.-F. Guilhaudis, *Relations internationales contemporaines*, Litec 2010, p. 762 et ss (nos 826-837)). La notion de *Security complex* a été utilisée par Barry Buzan pour faciliter l'analyse de la sécurité pour certaines régions, notamment l'Europe. Un *security complex* est « a set of states whose major security perceptions and concerns are so interlinked that their national security problems cannot reasonably be analysed apart from one another » (B. Buzan et al. *The European security order recast*. Pinter Pubs, 1990, p. 13). Parler de complexe d'insécurité ou de conflits revient à aborder la même réalité, un ensemble d'États, sous un angle différent ; un complexe de sécurité est aussi un complexe d'insécurité et vice versa. Outre celles de la délimitation, du chevauchement et de l'évolution de la dimension des complexes, deux questions se posent surtout : un conflit a-t-il tendance à s'étendre jusqu'au niveau du complexe ; faut-il, pour lui apporter une solution, prendre en compte les problématiques de l'ensemble du complexe ?

<sup>28</sup> Sur ces phases, voir J.-F. Guilhaudis et L. Balmond, *Relations internationales contemporaines*, 4<sup>e</sup> édit., 2017, p. 1074-1076.

<sup>29</sup> Voir *Conflict Barometer 2018, Methodology*, p. 6. Toutefois, le fait qu'un conflit reste au même niveau, selon l'IIK ne traduit qu'une partie de la réalité, celle qui correspond aux paramètres qu'il emploie (victimes, personnel participant, armes employées, destructions, personnes déplacées et réfugiés). Le conflit peut, par ailleurs, évoluer de manière significative, en fonction d'autres éléments que la base ne retient pas (rupture d'une négociation, intervention extérieure, par exemple). Le classement de l'IIK, surtout quand un conflit est signalé comme restant au même niveau d'intensité, donne donc seulement une première indication, toujours à confirmer, si on veut porter un diagnostic précis sur l'évolution du conflit.

en compte au même point, dans une chronique privilégiant les conflits armés. Mais le suivi du *Barometer* est très intéressant pour observer la montée d'un conflit jusqu'à la violence et à la guerre et sa baisse d'intensité jusqu'à son éventuelle terminaison. On abordera dans le Stock des conflits intéressant la sécurité internationale, un certain nombre de conflits n'ayant pas atteint ou ayant quitté le niveau de la guerre.

Le *Armed Conflict Survey* de l'Institut d'études stratégiques de Londres observe, pour sa part, ce que font aussi mais de manière moins systématique d'autres instruments d'analyse des conflits, les grandes tendances de la conflictualité armée.

## VI.1. Evolution de la guerre de 2020 à 2021

**(25)** Pour 2018, le *Barometer* recensait 374 conflits, dont 214 violents. Parmi ces derniers, il identifiait 16 guerres et 25 guerres limitées contre 20 guerres et 16 guerres limitées en 2017. Le rapport entre les deux catégories s'était presque inversé. Pour 2019, il relevait 23 guerres limitées et 15 guerres ; il se produit donc une baisse dans les 2 catégories. En 2020, sur 359 conflits 220 sont violents, dont 21 guerres et 19 guerres limitées. La part de la guerre augmente donc récemment. En 2021, il y a eu 20 guerres et, également, 20 guerres limitées.

Le premier tableau ci-après indique, par région, l'évolution de la guerre de 2020 à 2021. Le second donne la liste nominative des guerres de 2019, en précisant celles qui existaient déjà en 2018.

Tableau 26. L'évolution de la guerre de 2019 à 2021

	Europe	Af. Sud Sahara	MENA	Amériques	Asie Océanie
<b>Guerre (Niv5)</b>	0 (2)	16 (11)	3 (7)	0 (1)	1 (0)
Maintenues	0	11 (11)	3 (3)	0	0
Passée de 4 ou moins, à 5	0	5	0		1
Passée de 5 à 4 ou moins	(2)	0	(4)	(1)	0
Nouveau	0	0	0	0	0
<b>Guerre Limitée (Niv.4)</b>	0 (1)	6 (9)	3 (1)	5 (4)	6 (4)
Maintenue	0	3 (3)	0	3 (3)	2 (2)
Passée de 5 à 4	0	0	2	1	0
Passée de 4 à 5	0	(5)	0	0	
Passée de 4 à 3 ou moins	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)
Passée de 3 ou moins, à 4	0	3	1	1	4
Nouveau	0	0	0	0	0

Source : Données du *Conflict Barometer 2020 et 2021*.

Les chiffres entre ( ) correspondent aux données de 2020. Les (..) permettent de savoir ce que sont devenues les guerres ou guerres limitées de 2020. Par ex. pour les guerres en Afrique au sud du Sahara on voit qu'il y en avait 11 en 2020 et que toutes restent au niveau de la guerre en 2021. En revanche pour le MENA, sur les 7 guerres de 2020 seules 3 sont maintenues, restent à ce niveau, mais 4 passent de guerre à guerre limitée. Les chiffres sans

(...) correspondent aux guerres/guerres limitées de 2021. Ils permettent de savoir comment se compose le chiffre de l'année. Ainsi pour les guerres limitées et le MENA, on voit que le conflit mentionné à ce niveau en 2020 ne l'est plus, il a baissé d'intensité passant au niveau 3. Les guerres limitées de 2021 se composent de 4 guerres ayant baissé de niveau (passant de 5 à 4) et d'un conflit monté au niveau 4. Chaque numéro du *Barometer* donne, en page 14, la liste des guerres et guerres limitées. En se reportant au chapitre correspondant à la région on trouve les données rapportées sur le conflit.

Tableau 27. Liste des guerres (guerres, guerres limitées) en 2020 et 2021

Région	Guerre	Guerre limitée
<b>Europe</b>		
<b>Afrique Sud du Sahara</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cameroun (minorité anglophone)</li> <li>- Centrafrique (groupes militants)</li> <li>- Congo Rd (milices Ituri)</li> <li>- Congo Rd (Mayi- Mayi et al)</li> <li>- Congo (Rd), Ouganda ADF</li> <li>- Éthiopie (rivalités intercommunautaires)</li> <li>- Éthiopie (OLF)</li> <li>- Éthiopie, Erythrée (TPLF, Tigré)</li> <li>- Mali, Burkina Faso et al (JNIM, ISGS et al)</li> <li>- Mali, Nigeria et al (ISWAP/ISWAP-GS)</li> <li>- Mozambique (ASW)</li> <li>- Nigeria (rivalités intercommunautés)</li> <li>- Nigeria, Tchad et al (Boko Haram)</li> <li>- Somalie, Kenya (Shebab)</li> <li>- Sud Soudan (rivalités intercommunautaires)</li> <li>- Sud Soudan (Darfour)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afrique du sud (opposition)</li> <li>- Burkina Faso (rivalités intercommunautaires)</li> <li>- Congo (DR) (Bantu Batwa)</li> <li>- Éthiopie (opposition)</li> <li>- Mali (rivalités intercommunautaires Mali central)</li> <li>- Tchad (groupes militants)</li> </ul>
<b>Moyen-Orient, Maghreb</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afghanistan (Taliban)</li> <li>- Libye (opposition)</li> <li>- Syrie, Irak et al (EI)</li> <li>- Yémen, Arabie Saoudite (Al-Houthi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Israël ( Hamas et al)</li> <li>- Syrie (opposition)</li> <li>- Turquie (PKK)</li> </ul>
<b>Amériques</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brésil (organisations trafic de drogue)</li> <li>- Colombie (violence entre cartels, groupes paramilitaires, militants de gauche)</li> <li>- Mexique (cartels de la drogue)</li> <li>- Mexique (violence entre cartels, groupes paramilitaires)</li> <li>- Venezuela (dissidents des FARC)</li> </ul>
<b>Asie Océanie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Birmanie (opposition)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Birmanie (KIA, KIO. État Kachin)</li> <li>- Birmanie (MNDAA/ État Shan)</li> <li>- Philippines (BIFM, BIFF-gouvernement)</li> <li>- Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan (communautés frontalières vallée de la Fergana)</li> <li>- Philippines (groupes islamistes)</li> <li>- Philippines (CPP, NPA)</li> </ul>

Source : Données du *Conflict Barometer 2020 et 2021*.

NB : Italiques : conflit déjà au niveau de la guerre en 2020.

On voit que les situations restent relativement volatiles, notamment dans les régions les plus conflictuelles – le MENA et l’Afrique au Sud du Sahara – surtout s’agissant des guerres limitées. Il y a tout de même des guerres qui s’inscrivent dans la durée, notamment, en Afrique celle des Shebab en Somalie et de Boko Haram, celle d’Afghanistan (Taliban), celle du Yémen ou celle des cartels de drogue au Mexique.

## VI.2. Nouvelles guerres

**(26)** Le phénomène est assez rare au niveau de la guerre dans la base de l’HIIK. Un seul cas était noté en 2018. Il s’agissait, dans la région du MENA, en Syrie, de l’affrontement qui a opposé, dans la région d’Afrine – d’où son appellation (*Syria Afrin region*) – les forces turques et l’Armée syrienne libre (ASL) aux Forces démocratique syriennes et aux unités de protection du peuple kurde (FDS/YPG). Cette guerre, dans la guerre de Syrie, qui selon l’HIIK, en comptait déjà trois, a connu son plus haut niveau d’intensité au cours des 3 premiers mois de l’année, lors de l’opération « Rameau d’olivier », menée par la Turquie. On ne la retrouve plus en 2019, sous ce nom, comme guerre ou même guerre limitée, mais on voit apparaître une nouvelle guerre – Syria (Turkey- SDF/Northern Syria) – qui, en réalité en constitue le prolongement. En 2019 accédaient au niveau de la guerre, à partir de la case guerre limitée, dans les Amériques, le Brésil et les organisations de drogue et en Afrique les guerres d’Ituri et des Mayi-Mayi, en Rd Congo, ainsi que la guerre opposant le Mali, le Burkina et al à AQMI, JNIM<sup>30</sup> etc.

L’UCDP avait signalé que le conflit entre l’Iran et Israël était devenu actif pour la première fois en 2018 – il décomptait 103 victimes. Ce conflit était resté au même niveau (guerre limitée) en 2019. L’HIIK le répertoriait toujours au niveau 3 (*violent crisis*). Il y est resté en 2020 2021. Ce faisant, le *Barometer*, réduit l’importance de cet affrontement. Du point de vue de la sécurité internationale, dans une perspective systémique, l’évaluation du conflit est très différente (voir le Stock des conflits).

En 2019, au-delà des différences de leurs approches, l’UCDP et l’HIIK soulignaient la montée, dans les Amériques, de la conflictualité liée à la drogue. En 2020, la guerre du Tigré en Éthiopie était le seul conflit nouveau retenu par le *Barometer* du niveau guerre. Il a fait un nombre de victimes important mais assez mal déterminé, l’UCDP donne une fourchette de 1 186 à 4 283 morts avec une estimation à 1 318. En 2021, l’HIIK ne signale rien de nouveau au niveau de la guerre.

## VI.3. Aggravation des guerres

**(27)** Il s’agit, le plus souvent, de conflits qui passent ou repassent du niveau 3 ou des niveaux inférieurs, aux niveaux 4 et 5, ceux de la guerre limitée et de la guerre. Parfois, le conflit franchit deux niveaux.

---

<sup>30</sup> Signalée dans le *Barometer 2018* à Algeria, Mali *et al.* (AQIM *et al.*).

Tableau 28. Conflits passés aux niveaux 4 (guerre limitée) et 5 (guerre) en 2021

Région	Guerre (passage au niveau 5)	Guerre limitée (passage au niveau 4)
<b>Europe</b>		
<b>Afrique Sud du Sahara</b>	- Cameroun (minorités anglophones) - Centrafrique (groupes militants) - Éthiopie (OLF/ Oromia) - Nigeria (rivalités entre communautés) - Soudan (Darfour)	- Congo (Rd) (Bangtu- Batwa) - Tchad (groupes militants)
<b>Moyen-Orient, Maghreb</b>		- Israël ( Hamas et al)
<b>Amériques</b>		- Venezuela (FARC)
<b>Asie Océanie</b>	- Myanmar (opposition)	- Birmanie (KIA, KIO, État Kachine) - (Birmanie (MNDAA/État Shan) - Philippines (BIFM, BIFF - gouvernement) - Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan (Communautés frontalières/Vallée de la Fergana)

Source : Données du *Conflict Barometer 2020 et 2021*.

En 2021, l'aggravation la plus nette se produit en Afrique.  
L'Afrique reste la première région pour l'entrée en guerre.

## VI.4. Amélioration et fin de guerres, accords et traités de paix, décisions juridictionnelles

### VI.4.1. Amélioration

**(28)** Certains conflits passent, en revanche, du niveau de la guerre à celui de la guerre limitée voire sortent de la guerre au sens du HIIK.

Tableau 29. Conflits passés au niveau 4 (guerre limitée) et sortis de la guerre en 2019 (passés au niveau 3)

Région	Guerre à guerre limitée	Sortie de la guerre
<b>Europe</b>		- Arménie- Azerbaïdjan - Azerbaïdjan (Haut Karabakh) - Ukraine (Donbas)
<b>Afrique Sud du Sahara</b>	- Syrie (opposition) - Turquie (PKK)	- Sud Soudan (opposition)
<b>Moyen-Orient, Maghreb</b>	- Syrie (opposition) - Turquie (PKK)	- Égypte (groupes militants. Sinaï) - Libye (Opposition) - Yémen (al-Hirak, Sud Yémen)
<b>Amériques</b>	- Brésil (organisations trafic drogue)	- Colombie (ELN)
<b>Asie Océanie</b>		- Myanmar 'AA/État de Rakhine) - Myanmar (KNU, KNLA...)

Source : Données du *Conflict Barometer 2020 et 2021*.

En 2021 la guerre recule surtout en Europe et au Moyen-Orient Maghreb et à un degré moindre, en Asie Océanie.

VI.4.2. Fin de guerres<sup>31</sup>

(29)

Tableau 30. Conflits ayant pris fin en 2020 et 2021

Région	Conflit ayant pris fin en 2020	Et en 2021
<b>Europe</b>		
<b>Afrique Sud du Sahara</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Angola (UNITA/gouvernement)</li> <li>- Congo (Rd) (Kasai oriental, rivalités communautés)</li> <li>- Guinée équatoriale/Gabon</li> <li>- France/Rwanda</li> <li>- Ouganda (Baganda/Buganda)</li> <li>- Somalie (milice Hiraale/Jubaland)</li> <li>- Sud Soudan (communautés frontalières)</li> <li>- Sud Soudan (Eastern front)</li> <li>- Tanzanie (Chrétiens/Musulmans)</li> </ul>	
<b>Amériques</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Birmanie (UNFC et al)</li> <li>- Chine (contestation économique)</li> <li>- Indonésie Philippines/Malaisie</li> </ul>	
<b>MENA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algérie (Malékites/Mozabites)</li> <li>- Égypte (Bédouins)</li> <li>- Jordanie (Hamas)</li> <li>- Liban (Sunnites/Alaouites)</li> <li>- Syrie (FSA et islamistes/régions kurdes)</li> <li>- Turquie (nationalistes/PKK)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afghanistan/Talibans</li> <li>- Qatar/Bahreïn, Arabie Saoudite, EAU, Égypte</li> </ul>

Source : Données du *Conflict Barometer 2020 et 2021*.

<sup>31</sup> Quand peut-on considérer qu'un conflit a pris fin ? La question est délicate. La manière de présenter les conflits donne l'impression qu'il s'en crée sans cesse de nouveaux et qu'aucun ne se termine. On s'intéresse peu à ce versant de la conflictualité. Wikipedia joint à sa liste des guerres modernes une liste assez fournie des conflits terminés, de 1947 à 1991 et depuis 1991. Mais cela n'est guère concluant, car si la guerre de Gaza de 2012, puis celle de 2014, se sont bien terminées en 2012 et en 2014 et si on peut dire aussi que la première guerre civile libyenne a commencé et pris fin en 2011, il est évident que les guerres de Gaza font partie du conflit israélo palestinien qui est loin d'être fini et que la guerre civile en Libye se poursuit. Les opérations militaires peuvent baisser d'intensité et s'arrêter et le conflit qui les a générées, se poursuivre. Se prononcer sur la fin d'un conflit peut être très délicat. On ne peut pas toujours se contenter des évaluations des spécialistes. Selon l'UCDP, un conflit « *is categorised as terminated by any of the following events: 1) victory; 2) peace agreement; 3) ceasefire agreement; 4) low activity; 5) no activity; or 6) other (the latter three are sometimes grouped as other outcome)* » (v. *Definitions, UCDP*). Cette définition, cohérente avec l'approche humanitaire, n'est pas satisfaisante. L'absence de victimes n'est qu'un indice parmi bien d'autres de la fin d'un conflit. La victoire militaire ne met pas fin à un conflit si elle n'est pas admise comme telle à la fois par le vaincu, ce qui passe normalement par un accord de paix, et par la communauté internationale. Un accord de cessez-le-feu met, au plus, fin aux hostilités armées mais pas à la guerre et au conflit. Le bas niveau d'activité ou l'absence d'activité ne mettent pas non plus fin au conflit, à moins qu'ils ne puissent être considérés comme l'équivalent de la renonciation à une position ou de l'acceptation d'une prétention, valant fin du conflit. Le *Center for Systemic Peace* est plus réaliste, quand il note, dans son rapport 2014, à propos des *recently ended conflicts*, que « *In many of these locations, political tensions and/or low level violence continue to challenge state authorities* » p. 14. Ni une victoire, ni un cessez-le-feu, ni même un accord de paix, ni un arbitrage ou un arrêt de la CIJ, ne marquent la fin d'un conflit. Ils sont des indices d'une évolution positive, d'une amélioration, qui connaît des degrés. La fin d'un conflit se situe au-delà de l'accord, voire du traité de paix. Elle relève du fait, elle se constate dans la durée, souvent même dans la longue durée et peut être difficile à déterminer. Et, à moins que le conflit ait été résolu à la satisfaction partagée des parties, on doit conserver ouverte la possibilité qu'il renaisse, identique ou plus ou moins transformé, et revienne à un niveau de violence élevé.



Le *Barometer* annonce régulièrement la fin de certains conflits. Le nombre relevé en 2020 est sensiblement supérieur (17) à celui de l'année précédente (4) et très supérieur à celui de 2021 (2).

Les annonces de ce type (fin d'un conflit) – et cela vaut aussi pour les conflits restés en deçà de la violence, du niveau de la guerre – doivent toujours être accueillies avec beaucoup de prudence. Il faut attendre qu'elles soient confirmées dans la réalité. À propos de 2018, nous soulignons qu'il devait en être particulièrement ainsi pour la relation entre le Gouvernement irakien et le gouvernement régional kurde, surtout dans le contexte actuel de la région et que la même réserve s'imposait au sujet de la relation Éthiopie Érythrée malgré la conclusion d'un accord de paix – un *Joint Declaration of Peace and Friendship* du 9 juillet 2018, suivi le 16 septembre d'un accord de paix. Les conflits qui ont pris fin en 2019, 2020 et même 2021, appellent la même observation de prudence. On note que la guerre a repris en Éthiopie où, pour le moment, cet État et l'Érythrée sont dans le même camp. En Irak la situation des Kurdes n'est toujours pas réglée.

#### VI.4.3. Accords et traités de paix, décisions juridictionnelles

##### (30)

##### Accords de paix

Les accords de paix constituent une catégorie vaste, au contenu varié. Parmi eux il faut, au minimum, distinguer les traités de paix, conclus de manière solennelle et, souvent, bien après la fin du conflit armé. Un traité de paix met officiellement fin à une guerre qui a parfois cessé en réalité depuis des décennies. Ce fut le cas du traité du 12 septembre 1990 pour l'Allemagne. Ce serait le cas du traité de paix qui reste à conclure entre le Japon et la Russie. Outre les traités de paix, l'expression « accords de paix » est comprise de manière très large, comme désignant tout accord – ce terme étant lui-même compris de manière extensive – contribuant à une avancée vers la paix. Un accord de cessez-le-feu, dont l'objet est beaucoup plus précis et limité, doit être distingué d'un accord de paix.

Les accords « de paix » peuvent rester lettre morte (accords de Minsk 2) ou être remis en question, comme l'accord nucléaire iranien.

Le recensement des accords de paix est difficile. Cela tient à l'imprécision du vocabulaire et surtout au fait que les bases de données recensant ces accords – base de l'UCDP, base des Nations unies et *PA-X Peace Agreements Data Base* de l'Université d'Edimbourg –, ne sont pas à jour<sup>32</sup>.

En 2020, plusieurs accords importants devaient être signalés : en Afghanistan entre les Talibans et les États-Unis (29 février) ; au Soudan entre le Gouvernement de transition et les rebelles (3 octobre) ; l'accord du 10 novembre entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie, enfin les accords de normalisation entre Israël et plusieurs États arabes (Émirats arabes unis, Bahreïn, Soudan, Maroc). En 2021, la liste est plus courte. Il n'y a pas d'accord notable.

##### Cour internationale de justice

Le rôle de la CIJ est loin d'être négligeable. Elle est parvenue à maintenir sa crédibilité et les États y recourent. Son président, présentant le rapport pour 2018/2019 devant l'Assemblée générale des Nations unies le 30 octobre 2019, n'hésitait pas à dire que : « même lorsque les différends semblent les plus insolubles, une décision de la Cour p(eut)marquer le point de départ d'une nouvelle ère dans les relations entre deux États et la fin de désaccords anciens »<sup>33</sup>.

<sup>32</sup> Il semble toutefois que PA-X version 6 marque un net progrès.

<sup>33</sup> Cité dans le communiqué de presse CIJ, 2019, n° 45.

En 2020, l'activité de la Cour a été réduite en raison de la Covid 19. Elle néanmoins rejeté les appels formés par l'Arabie Saoudite, Bahreïn, l'Égypte et les Émirats arabes unis contre la décision du Conseil de l'OACI dans l'affaire les opposant au Qatar, à la suite de la rupture des relations diplomatiques et des mesures restrictives prises contre lui en 2017. Elle a aussi décidé le 8 septembre une expertise dans l'affaire Activités armées opposant le Rd Congo et l'Ouganda. Cette affaire a été jugée en 2005, mais les parties n'arrivant pas à s'entendre sur les réparations, une nouvelle requête a été introduite en 2015, par la RDC sur ce point. Enfin, le 18 décembre, elle s'est prononcée en faveur de sa compétence dans l'affaire de la Sentence arbitrale du 3 octobre 1899, réglant le litige frontalier opposant Guyana et le Venezuela.

En 2021, la CIJ a rendu 3 arrêts. Le premier, le 3 février, marque un moment important dans l'évolution de l'affaire des violations du traité d'amitié de commerce et de droits consulaires de 1955 reprochées par l'Iran aux États-Unis, après leur sortie, en mai 2018, de l'accord nucléaire de 2015 et le durcissement des sanctions contre l'Iran. La Cour rejette les exceptions préliminaires soulevées par des États-Unis. Elle dit qu'elle est compétente, en vertu du § 2 de l'article 21 du traité, pour connaître de la requête de l'Iran et que celle-ci est recevable. Un second arrêt, du 4 février, dans l'affaire de l'application de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale opposant le Qatar aux Émirats arabes unis, retient la première exception élevée par ces derniers et la Cour ne se considère pas compétente pour connaître de la requête déposée par le Qatar le 11 juin 2018. Enfin, son arrêt du 12 octobre délimite la frontière maritime entre le Kenya et la Somalie. En septembre 2021, l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont déposé chacun, contre l'autre, une requête sur la base de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Ces requêtes comprenaient des demandes de mesures conservatoires que la Cour a acceptées par des ordonnances du 7 décembre. Début 2022, 16 affaires étaient pendantes, à la CIJ.

### **Cour pénale internationale**

Outre le fait que l'administration Biden a levé les sanctions imposées à la CPI en 2020, un point ressort en 2021 : l'affirmation par la Chambre préliminaire I (5 février 2021) de la compétence territoriale de la CPI en ce qui concerne le Palestine. Sur la CPI et les conflits v. *Conflict Barometer 2021* p. 29-30 et la chronique de L. Balmond. « Catastrophes et victimes » dans *PSEI* n° 17, 2022, pp. 45-55.

## **VI.5. Les conflits restés au même niveau de la guerre**

**(31)** Que dire des conflits qui restent, une année après l'autre, au même niveau d'intensité de la guerre, 5 ou 4, au Baromètre du HIIK ? Sont-ils stables ? Doit-on dire qu'ils stagnent, qu'ils sont gelés, immobiles comme endormis ? Ces conflits ne sont évidemment ni gelés ni endormis puisqu'ils connaissent encore un niveau de violence parfois élevé. Le fait de rester au même niveau selon le Baromètre de l'HIIK, c'est-à-dire en fonction des paramètres qu'il utilise pour déterminer les niveaux de conflictualité (armement, personnel, victimes, personnes déplacées, réfugiés, destruction) ne signifie pas que rien ne change concernant ces paramètres, mais que le nombre de points additionnés, ne modifie pas le classement.

Tableau 31. Conflits restés au même niveau de la guerre en 2021

Région	Guerre	Guerre limitée
<b>Europe</b>		
<b>Afrique Sud du Sahara</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Congo Rd (Milices Ituri)</li> <li>- Congo Rd (Mayi-Mayi <i>et al</i>)</li> <li>- Congo Rd, Ouganda (ADF)</li> <li>- Éthiopie (rivalités entre communautés)</li> <li>- Éthiopie Erythrée (TPLF)</li> <li>- Mali, Burkina <i>et al</i> (JNIM, AQIM <i>et al</i>)</li> <li>- Mali, Nigeria <i>et al</i> (ISWAP...)</li> <li>- Mozambique (ASW)</li> <li>- Nigeria Cameroun, Tchad, Niger (Boko Haram)*</li> <li>- Somalie, Kenya (Shebab)*</li> <li>- Sud Soudan (rivalités entre communautés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Burkina Faso (rivalités entre communautés)</li> <li>- Éthiopie (opposition)</li> <li>- Mali (rivalités intercommunautaires)</li> </ul>
<b>Moyen-Orient, Maghreb</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afghanistan (Taliban <i>et al</i>)*</li> <li>- Syrie, Iraq <i>et al</i> (EI)*</li> <li>- Yémen, Arabie saoudite (Al-Houthi)*</li> </ul>	
<b>Amériques</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie (cartels, neo-paramilitaires)</li> <li>- Mexique (cartels)</li> <li>- Mexique (cartels, paramilitaires)</li> </ul>
<b>Asie Océanie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Philippines (groupes islamistes)</li> <li>- Philippines (CPP/NPA)</li> </ul>

Source : Données du *Conflict Barometer 2020 et 2021*.

\* Conflit déjà au niveau de la guerre depuis 2018

On constate que, le nombre des conflits (quatorze) qui se maintiennent au niveau 5 sur deux années de suite reste élevé. Si on prend en compte une durée de 4 ans, il y en a encore cinq.

Les critères dont se sert le *Barometer* pour distinguer les niveaux de conflictualité – armement, personnel, victimes, personnes déplacées, réfugiés, destructions – sont pertinents mais ils ne sont pas suffisants, pour évaluer l'évolution d'un conflit. Il faut introduire d'autres éléments, pour obtenir une vue plus exacte. On s'efforcera de le faire s'agissant des conflits figurant dans le Stock des conflits.

## VII. Conflits et sécurité internationale. Principaux conflits fin 2021. Caractéristiques de la conflictualité

### VII.1. Principaux conflits fin 2021

(32) Aborder les conflits du point de vue de la sécurité internationale impose de ne pas privilégier le nombre de morts, de personnes déplacées, de réfugiés autant que le font les principaux instruments d'étude des conflits. Il s'agit sans aucun doute d'éléments importants mais il en est d'autres, en particulier l'aspect systémique, les enjeux juridiques et de sécurité collective, l'implication des puissances et les effets sur leurs relations. Tous les conflits ne sont pas au même niveau du point de vue de la sécurité internationale. Ceux qui

impliquent les principales puissances, qui intéressent les grands équilibres, l'ordre international, présentent – même s'ils font encore peu de victimes – un risque très élevé de violence, si l'engrenage s'enclenche, et ils doivent être tenus pour les plus importants.

À partir de cette approche, qui est celle de notre présentation du stock des conflits nous avons retenu, pour la fin 2017, une liste de 10 conflits actifs, en indiquant leur tendance d'évolution : Guerre de l'EI (Ag, T), Afghanistan (Ag), Irak (Am), Syrie (Am), Yémen (Ag), guerre de Boko Haram (Ag), Somalie (S), Soudan (Am ?), Birmanie (Ag), Mexique (Ag).

L'évolution de ces conflits était détaillée<sup>34</sup>, en distinguant 4 possibilités : S= stabilité, Am.= amélioration, Ag= aggravation, T= transformation.

Les conflits armés retenus comme principaux, au titre de 2019 et 2020, restaient pour l'essentiel, ceux de cette liste. Aucun de ces conflits n'était vraiment sorti de la liste et même si plusieurs autres, comme celui entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au sujet du Haut Karabakh avaient connu un pic en 2019 ou 2020, ils n'atteignaient pas le même niveau de sensibilité, du point de vue de la sécurité internationale, sauf le conflit de Libye, qui s'installait, en 2019 et 2020, dans la durée, gagnait en complexité et échappait de plus en plus au contrôle des Européens alors même qu'ils l'ont déclenché et qu'il a une influence directe manifeste sur la sécurité européenne. Les listes de guerres signalées par les divers instruments d'étude des conflits ne désignent pas d'autre conflit important en 2021<sup>35</sup>. Cela donne le tableau suivant.

Tableau 32. Tendances des conflits armés les plus importants fin 2017, 2018 2020 et 2021

Guerre	Fin 2017	Fin 2018	Fin 2020	Fin 2021
Guerre de l'EI.	Ag, T	Ag	T	Ag
Afghanistan	Ag	Ag	T	T
Irak	Am	S	Ag	Ag
Syrie	Am	T	Ag	Ag
Yémen	Ag	S	T	Ag
Guerre Boko Haram	Ag	S	S	Ag
Somalie	S	S	Ag	Ag
Soudan	Am ?	S	Am	Ag
Birmanie	Ag	Ag	Ag	Ag
Mexique	Ag	S	Ag	St
Ajouté à la liste en 2020				
Libye		S	T	Ag

<sup>34</sup> Voir J.-F. Guilhaudis, « Vue d'ensemble de la conflictualité en 2017 », *PSEI*, n° 10, 2018, nos 62-72. L'évolution de ces conflits en 2018 a été présentée dans J.-F. Guilhaudis, « Stock des principaux conflits intéressant la sécurité internationale. État à la fin 2018 », *PSEI*, n° 13, 2019.

<sup>35</sup> Pour l'**IIHK (Barometer 2021)**, il y a 20 guerres : 16 en Afrique (Rd Congo (3), Nigeria (2), Cameroun, RCA, Éthiopie (3), Mali et al (2), Mozambique, Somalie, Sud Soudan, Soudan ; 3 au MENA – Afghanistan (Taliban et al)/ Syrie/ Irak (EI)), Yémen. Le **SIPRI Yearbook 2021** compte 2 guerres majeures (plus de 10 000 morts) – Afghanistan, Yémen et 16 Conflits de haute intensité (entre 1 000 et 9 999 morts) : Mexique, Syrie, Nigeria, Congo Rd Éthiopie, Somalie, Mali, Irak, Soudan du Sud, Burkina Faso, Mozambique, Cameroun, Libye, Philippines, Inde et Niger.

**Ongoing armed conflicts** compte fin 2021 : 4 guerres majeures - Afghanistan, Yémen, Myanmar, Tigré et 18 guerres, dont Somalie, Irak, Sud Soudan, Mali, Libye, Syrie, Éthiopie, Rd VCongo (Kivu, Ituri) etc.

On voit que les résultats sont assez différents d'un instrument d'étude des conflits à l'autre. Malgré tout, il se dégage un certain consensus, pour désigner comme les plus importants ceux d'Afghanistan et du Yémen. Le conflit en Syrie « décroche » par rapport au 2 autres, s'agissant du nombre des victimes.

**La guerre de l'État islamique** et, plus généralement, la guerre du terrorisme islamique continue de se transformer. L'EI a perdu ses derniers bastions en Syrie en 2018 et 2019 mais sa guerre est loin d'être terminée, car s'il n'est plus question de Califat, l'EI reste actif dans les 2 pays et il s'étend, continue à créer des provinces et à avancer, en Afrique particulièrement. Cette évolution déjà remarquée fin 2020 est confirmée en 2021. De son côté Al Qaida, après une période difficile, est de retour, plus menaçante dans plusieurs cas (Sahel, Somalie) que l'EI. Ce retour est aussi confirmé en 2021 (voir les n<sup>os</sup> 80 et 81).

**La guerre d'Afghanistan est** entrée dans une nouvelle phase avec le départ des États-Unis et la prise du pouvoir par les Talibans. Le conflit est en phase de transformation. Il reste à voir si le nouveau cours des choses permettra d'avancer vers la tenue du forum nettement élargi au-delà des Occidentaux – aux Russes, aux Chinois, aux Iraniens, au Pakistanais notamment –, sans lequel, il ne peut y avoir de solution pour l'Afghanistan et si les Talibans parviendront à relever les défis qui se dressent devant eux : la réconciliation nationale, la relation avec Al Qaida, le terrorisme de l'EI, la relation avec le voisin pakistanais... (voir le n<sup>o</sup> 102).

En **Syrie**, la reprise du contrôle du pays par Bachar el Assad, comme l'établissement par Ankara d'une zone tampon l'isolant des Kurdes ne sont toujours pas achevés. La violence et la guerre restent très présentes fin 2021. On peut craindre qu'elles repartent de plus belle, notamment à Idlib ou à Kobané. En revanche, les processus de Genève et d'Astana restent improductifs (voir n<sup>o</sup> 88).

En **Irak**, la situation n'a pas connu d'évolution majeure en 2021, mais elle ne s'est pas améliorée, au contraire, quelle que soit la composante de l'imbroglio irakien, que l'on considère (présence américaine, terrorisme, situation politique, question kurde) (voir n<sup>o</sup> 87).

Au **Yémen**, la période de la « guerre sans fin » n'est pas terminée. Le rapport des forces penche désormais en faveur des Houtistes qui ont progressé en 2019, 2020 et encore 2021 (voir le n<sup>o</sup> 90).

Le temps passe sans que l'activité de **Boko Haram au Nigéria** se réduise. La mort d'Aboubakar Shekau introduit un élément d'incertitude, mais l'évolution en cours est plutôt en forme d'aggravation (voir le n<sup>o</sup> 95).

En **Somalie**, l'action des Shebab ne faiblit pas, alors que la crise politique s'aggrave et fait craindre un possible retour à la guerre civile, avec ses inévitables conséquences en Somalie même et dans la région (voir le n<sup>o</sup> 96).

Au **Soudan, la situation redevient négative**. La transition à Khartoum a été interrompue par un coup d'État militaire et le contexte régional est également en voie de détérioration (voir le n<sup>o</sup> 97).

Au **Myanmar (Birmanie)**, la situation des Rohingyas n'a pas connu d'amélioration. Si le conflit de l'Arakan Army a été moins actif, la situation générale du pays a été affectée par un coup d'État militaire qui rencontre une forte résistance et fait craindre de nouvelles violences (voir le n<sup>o</sup> 103).

Au **Mexique**, le changement de Président n'a pas permis, pour le moment, une amélioration nette. On peut se demander si « l'emprise tentaculaire de la mafiacratie » et l'« érosion démocratique » ne sont pas déjà allées trop loin, en espérant toutefois que le nouvel accord de coopération anti-drogue avec les États-Unis, permette une éclaircie (voir le n<sup>o</sup> 100).

En **Libye**, l'internationalisation du conflit (interventions russe et turque) avait conduit à une forme d'équilibre, de paix armée. Restait à découvrir comment, à partir de là, passer à la paix. On a cru en début d'année à une possible réconciliation des Libyens, mais cela n'a pas duré. La division est rapidement revenue et, fin 2021, les 3 grandes conditions qui gouvernent une évolution positive possible en Libye restent à satisfaire : le départ des mercenaires et des combattants étrangers, l'arrêt des flux d'armements et une entente des acteurs Libyens, sur leurs institutions (voir le n° 87).

## VII.2. Caractéristiques de la conflictualité fin 2021

**(33)** On ne doit certainement pas ignorer, ce que *Diplomatie* place sous le titre « les nouvelles conflictualités » (les campagnes de désinformation, le rôle possible de l'intelligence artificielle ou les usines à trolls...)<sup>36</sup>, mais pour le moment trois points ressortent principalement de cette vue d'ensemble de la conflictualité : la situation de plus en plus médiocre des conséquences des conflits ; l'évolution que connaît le phénomène de l'intervention dans les conflits ; l'affirmation de plus en plus nette d'acteurs ayant la capacité armée de défier militairement les États. Les conflits, la violence, la guerre n'ont pas du tout disparu de l'horizon. Ils restent tellement présents que l'on travaille à anticiper les guerres (voir sur ce point *Diplomatie*, L'état des conflits 2022, Grands dossiers n° 65, décembre 2021- janvier 2022, pp. 6-23). Autre point devenu remarquable : l'utilisation des drones, qui fait parfois, une certaine « différence » dans les combats.

### **Les conséquences des conflits : une situation de plus en plus médiocre.**

À cet égard, deux points sont particulièrement inquiétants : la croissance des stocks de personnes déplacées et de réfugiés et l'augmentation du nombre des États quasi détruits par la guerre.

Le stock des personnes déplacées, pour la liste des pays comptant le plus grand nombre de déplacés était passé de 30 918 000 à 34 545 000, soit une augmentation de plus de 11 % e de 2018 à 2019 ; il est encore plus haut à 35 410 000 fin 2020 (voir le tableau 3). Celui des réfugiés avait cru dans une proportion moindre, mais néanmoins élevée, de près de 5 %, il reste au même niveau en 2020 (voir le tableau 5) et surtout cette croissance est à rapprocher du fait que le mouvement du retour est très faible, continue même de baisser en 2020 et que la capacité d'accueil, sauf exception, tend nettement à se réduire, spécialement dans les pays les plus développés, notamment en Europe.

L'augmentation du nombre des États défaits, en échec, quasi détruits par les guerres (Somalie, Irak, Syrie, Libye, Yémen...) dont on peine à imaginer comment ils pourront revenir à la normale – leur situation évolue peu d'une année sur l'autre – devient un phénomène inquiétant. Il est de plus en plus évident que la Communauté internationale – dont les relations entre les principaux membres deviennent de plus en plus difficiles et conflictuelles – n'a pas la capacité d'empêcher l'aggravation des conflits et de provoquer la paix et qu'elle ne peut pas, non plus, accompagner efficacement le retour des États affectés à la normale.

### **L'évolution du phénomène de l'intervention.**

Même s'ils sont loin d'être les seuls à pratiquer l'intervention dans les affaires et les conflits des autres, les États-Unis et les alliés occidentaux ont été les grands intervenants de la période de l'après-guerre froide. Manifestement cela est en train de changer. Le mouvement dominant dans ce camp est désormais – la tendance étant donnée par Washington –

---

<sup>36</sup> Voir le n° 60 (février-mars 2021), L'état des conflits 2021, des Grands dossiers de Diplomatie, pp. 7-23.

celui du retrait. En même temps, on assiste à un engagement nettement accru non seulement de la part de la Russie mais aussi d'autres acteurs de moindre importance, notamment la Turquie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis..., mais moins la Chine. Signalé dans la précédente chronique (PSEI n° 16), ce phénomène est confirmé en 2020 et 2021. Dès lors plusieurs questions se posent : cela va-t-il durer ? Les Occidentaux parviendront-ils et comment à compenser leur retrait ? Quels seront les résultats obtenus par les autres intervenants ? Il est clair aussi que cet interventionnisme en expansion met en cause la validité des principes (interdiction de l'usage de la force, non-intervention) et du système de sécurité collective.

**L'affirmation d'acteurs capables de défier militairement les États** renvoie évidemment à l'expérience de l'État islamique, mais elle dépasse maintenant le cas du terrorisme. Celui-ci ne présente plus, pour le moment au moins, le défi du Califat, de l'État terroriste, mais il pose, comme Al-Qaida, et davantage qu'elle, le défi de l'ennemi à la fois centralisé et actif sur plusieurs théâtres. Les tableaux 23, 24 et 25 montrent que le niveau d'activité, repart à la hausse et que sa zone d'action s'étend. Il est vraisemblable aussi que le terrorisme présentera prochainement la menace des armes de destruction massive, posant la redoutable question de savoir comment dissuader un adversaire qui n'a pas d'assise territoriale. Comme la guerre au terrorisme a provoqué l'apparition de l'EI, la guerre de la drogue a conduit à la diversification des cartels et à leur montée en puissance au point de pouvoir tenir en échec les forces de sécurité et l'armée d'un État comme le Mexique. Cette expérience est éclairante et d'autant plus inquiétante, qu'il semble difficile d'en sortir. On pouvait craindre que ce phénomène se reproduise dans d'autres États en Amérique latine, par exemple au Brésil où on avait assisté à une forte montée de la violence liée aux grandes organisations criminelles (Comando Vermelho, Primeiro Comando da Capital). C'est ce qui est confirmé en 2020 par l'HIK pour le Brésil – le Mexique passant au niveau guerre limitée –, avant une amélioration en 2021, puisque Brésil et Mexique sont à guerre limitée

**(34)** Thérèse Petterson et Magnus Oberg dans *Organized Violence 1989-2019*, insistent particulièrement l'activité des groupes djihadistes transnationaux, entre 2010 et 2019, sur la part très importante qu'ils ont eue, au cours de cette période, notamment l'EI, dans le nombre de victimes, pour les 3 catégories de conflits (*State-Based, Non-State, One-Sided Conflicts*). Ils ont donné la tendance, tiré à la hausse, la violence, notamment en Irak et en Syrie et la majorité des morts des conflits étatiques leur sont attribuables, au cours de 7 années sur 10. Il en va de même pour les conflits non-étatiques, où l'affrontement entre l'EI et les SDF en Syrie, a causé au moins 18 500 morts, au cours des 5 dernières années. Même si les choses évoluent, leur part reste importante. En 2019 28 des 54 conflits étatiques impliquaient Al-Qaida, l'EI ou leurs affiliés et 71 % des décès dus à la violence unilatérale leur étaient imputables.

Al-Qaida avait été très affaiblie par les opérations de contre-terrorisme postérieures au 11 septembre, les meurtres de Ben Laden et d'autres dirigeants et surtout la scission qui a donné naissance en Irak, à l'EI, en 2013. Mais elle a profité de la concentration de l'attention sur l'EI, pour se refaire. Les attaques d'Al-Qaida et de ses affiliés ont augmenté au cours des dernières années, principalement au Burkina Faso et au Mali, du fait du JNIM.

Outre leur capacité de violence, ce qui pour T. Petterson et M. Öberg, distingue l'EI et Al Qaida, c'est leur présence transnationale, leur capacité de recruter, à l'échelle mondiale, et leur projet – établir un califat dépassant les frontières reconnues, par la violence. S'il n'y a rien de comparable dans l'histoire récente, les groupes djihadistes font penser au mouvement anarchiste et aux socialistes révolutionnaires de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début de XX<sup>e</sup> siècles. Et c'est avec le mouvement bolchevik que la comparaison leur paraît la plus crédible. Il parvint à installer un État révolutionnaire en Russie, avec le Komintern pour

promouvoir la révolution mondiale. Il suscita des ralliements nombreux, qui se mobilisèrent, au moment de la guerre d'Espagne et en faveur des mouvements révolutionnaires et, localement, un certain nombre de républiques soviétiques furent créées. Ces républiques n'ont pas duré mais les Bolcheviks ont réussi à prendre et garder le contrôle de l'ex-empire des Tsars et à fonder l'URSS. Pour l'EI, l'évolution est inverse. Il a perdu son territoire, son État, mais a gagné des provinces.

En 2010 Al-Qaida et ses affiliés étaient actifs dans 13 pays et défiaient 11 gouvernements dans des conflits étatiques (*State Based Conflicts*). À ce moment-là, le futur EI était Al-Qaida en Irak. S'étant séparé en 2013, il a établi en 2014 un Califat dans certaines parties de l'Irak et de la Syrie, en annonçant qu'il étendrait son territoire, créerait des « provinces » (*wilaya*) dans d'autres pays. C'est ce qui s'est produit, ensuite en Libye, en Égypte, au Yémen, en Afghanistan et au Pakistan (Khorasan), en Algérie, en Afrique de l'Ouest et en Russie. Ces créations signifiaient souvent l'inclusion des groupes militants locaux. Dans d'autres pays, l'EI s'est installé, mais sans déclarer de province. Cela a été le cas aux Philippines, où il a nommé un commandant local émir de la région, mais sans l'intégrer dans sa structure. Ce projet mondial a contribué à l'augmentation du nombre de conflits étatiques. En 2019, l'EI, Al-Qaida et leurs affiliés ont mené des attaques dans 25 pays, affrontant 20 gouvernements. Pour l'EI et ses affiliés, malgré des revers considérables et la mort d'al-Baghdadi en octobre 2019 – mais on a vu qu'il reste très présent en Irak et, plus encore en Syrie –, le chiffre est de 23 pays et il a même créé en 2019, une nouvelle province, en Afrique centrale.

Pour T. Petterson et M. Oberg, l'avenir de cette expansion dépendra des relations avec les djihadistes locaux. Dans certains cas ceux-ci, après un début favorable ont rejeté l'EI. Cela s'est produit en Libye où, rejeté à Djerna puis à Benghazi, l'EI s'est replié à Syrte. En Afghanistan, l'EI « Province du Khorasan » est aux prises avec les Talibans, dont Al-Qaida est proche. Cette dimension de conflit interne au djihadisme est importante. On peut distinguer entre djihad nationaliste et internationaliste. Il est évident aussi que le projet de disposer d'une assise territoriale se heurte à la capacité de frappe des puissances hostiles, même si leurs intérêts divergents, laissent, comme le montre le cas de la Syrie, une certaine latitude aux djihadistes.

Ces observations restent pertinentes car les données disponibles au titre de 2020 et 2021 n'indiquent pas de poursuite de repli du terrorisme de l'EI et Al-Qaida. Il semble, au contraire, que le repli s'est arrêté et que le redéploiement se poursuive, malgré la mort des chefs (Al Baghdadi, Al Qourachi, Al Sahraoui). Al Qaida et l'État islamique restent très actifs et la concurrence, voire la lutte entre acteurs terroristes, très vive. Il faut maintenant suivre particulièrement l'évolution en Afghanistan, au Mozambique et au Nigeria. Le défi peu à peu devient celui de la guerre éternelle, de la violence omniprésente ou de l'attractivité parce que le terroriste lui est capable de faire régner un ordre préférable au désordre et à la violence généralisée.

### **(34 bis) L'utilisation des drones.**

L'existence même des UAV est ancienne. Ils remontent depuis la fin de la seconde guerre mondiale et ont été utilisés pendant la guerre froide pour la reconnaissance, le repérage d'artillerie et comme leurres. L'utilisation des drones pour tuer, éliminer, est plus récente. Le premier cas répertorié remonte à 2001. Il est le fait des États-Unis, en Afghanistan. Washington s'est ensuite beaucoup servi des drones dans sa guerre contre le terrorisme. Selon l'UCDP, depuis 2001, les parties belligérantes ont utilisé des drones dans au moins 46 conflits différents situés dans au moins 26 pays différents. La plupart des frappes ont eu lieu en Afghanistan, au Pakistan, au Yémen, en Israël et en Syrie. Les drones armés ont également été utilisés dans des conflits non étatiques, par exemple comme soutien des États-Unis aux FDS (Forces démocratiques syriennes) en Syrie. Mais, ce qui était initialement un quasi-monopole, a cessé. La part des États-Unis a baissé avec le temps, passant de 88 % des



décès dus aux frappes de drones dans la première moitié des années 2010 à environ 16 % en 2021. Les décès dus à des frappes non américaines ont récemment beaucoup augmenté, au Sahel, en Libye, en Syrie, à Gaza ou encore au cours du conflit du Haut-Karabakh. Ce dernier conflit a fait prendre conscience de l'apport des drones. Ils servent pour la collecte de renseignements, pour le ciblage des tirs d'artillerie, des missiles et des frappes aériennes, comme pour attaquer directement des cibles identifiées. Ils constituent un élément qui peut faire pencher la balance, en faveur de ceux qui les détiennent, pas forcément des acteurs étatiques. Cela se constate dans le cas du Haut Karabakh et aussi, en Libye, en Syrie, en Ethiopie, ou même en Irak où les États-Unis en sont la cible, à leur tour<sup>37</sup>.

---

<sup>37</sup> Voir Shawn Davis, Thérèse Petterson et Magnus Oberg, *Organized Violence 1989-2021 and Drone Warfare*, *JPR* 59, n° 4, 2022, pp. 1-18.

# Index pour Vue d'ensemble et stock des conflits 2021

Abkhazie 65  
Accords de paix 30  
Acteurs 9, 15, 32  
AfPak 102  
Afrique du nord 85- 91  
Afrique sud du Sahara 25, 27, 28, 29, 31, 68-69, 91-98  
Algérie 110  
Al-Qaida 34, 82  
Amérique(s) 25, 27, 28- 29, 31, 98-100  
Arabie saoudite 90  
Arc de crise 22  
Arctique 54  
Arménie 67  
Azerbaïdjan 67  
Asie Océanie 25, 27, 28-29, 31, 73-78  
AUKUS 55  
Australie 55  
Azerbaïdjan 67

Baltes (minorités russophones Estonie, Lettonie) 56  
Bangladesh 103  
Birmanie/Myanmar 103  
Boko Haram 95  
Bosnie 114  
Burkina Faso v Sahel

Cachemire v. Inde  
Cameroun 95  
Catalogne 61  
Chine États-Unis, Occidentaux 52  
Chine/Inde 75  
Chypre 108  
CIJ 30  
CPI 30  
Colombie 112  
Complexe d'insécurité 22-23  
Complexe de sécurité 22-23

Conflit va Stock des conflits  
*Acteurs 9-17*  
*actifs 50, 79-104*  
*aspects humanitaires 3-6*  
*aspects sociétaux 7-8*  
*caractères de la conflictualité 33-34 bis*  
*conflit potentiel 45, 50, 51-57*

*conflit à potentiel d'aggravation* 45, 58-78  
*contiguïté* 22  
*dépassés* 114  
*dynamique des* 24-32, 47, 48  
*endormis v gelés* 46, 50, 105-110  
*équilibres de puissance* 17-38  
*équilibres régionaux* 38  
*extra-étatiques* 17  
*fin v. dynamique*  
*gelés* 46, 50, 105-110  
*Intensité (v guerre, guerre limitée)*  
*interétatique* 10  
*internationalisé* 12, 13, 20  
*intraétatique* 11  
*meurtriers (les plus)* 3  
*nouveaux* 26  
*objet* 18  
*one-sided, v violence unilatérale*  
*oubliés v gelés*  
*potentiel des conflits* 30,  
*potentiel (conflit),* 50, 51-57  
*potentiel d'aggravation (conflit à)* 50, 58-78  
*principaux en 2021* 33  
*règles, régimes, ordre juridique* 41-44  
*règlement* 48  
*répartition spatiale* 19- 23,  
*sécurité (et )* 36- 44  
*sécurité collective* 42  
*solution* 48  
*système international (et)* 36-42  
*tendances* 32, 33  
*terminaison* 111-113  
*transrégionaux* 21  
*transtate* 14  
Conflictualité (caractères de la, en 2020) 23-24  
Congo RD 94  
Corée 74  
Corse 62  
Crimée 106  
Criminalité v Mexique, Colombie  
Cuba 113  
  
Darfour v. Soudan  
Donbass 84  
Drogue 100  
Drones 34 bis  
  
EAU 90  
Écosse 57  
Érythrée Éthiopie 69  
Espagne v Catalogne

Estonie v. Baltes  
État islamique (va Syrie, Afghanistan, Sahel) 21, 32, 34, 81  
États-Unis/Occidentaux (va Afghanistan, Corée, Cuba, Iran, Irak, Syrie) 13  
États-Unis Russie 52, 54  
États-Unis Chine 53  
Éthiopie 98  
Éthiopie/Érythrée 69,  
Europe v. Arctique, Abkhazie, Géorgie, Ossétie du sud, Transnistrie, Haut Karabakh, Corse,  
Catalogne, Chypre, Crimée, Ulster, Écosse, Baltes, Ukraine, Ex-Yougoslavie)  
Ex-Yougoslavie 114

Forces spéciales 12, 13  
Fragilité (de l'État) 7  
France 13 va Corse, Libye, Sahel  
Géorgie 65  
Grands lacs v RD Congo  
Guerre 25-30  
Guerre au terrorisme (va Al Qaida, EI) 80-82  
Guerre de la drogue v Colombie, Mexique,  
Guerre du terrorisme 80-82

Hezbollah v Syrie  
Humanitaire 6, 32  
Inde v Chine/Inde  
Inde/Pakistan 76  
Intervention v. conflit internationalisé  
Irak 86  
Iran Israël (va Syrie) 72  
Israël v. Syrie  
Israël/Palestine 17, 30, 72

Karabakh v Nagorno-Karabakh  
Kosovo v. Yougoslavie (ex)  
Kouriles 107  
Kurdes v. Syrie, Turquie  
Lettonie v Baltes  
Lieux stratégiques 40  
Libye 87

Mali v Sahel  
Malouines 109  
Maroc 110  
Méditerranée orientale 108  
MENA 20, 25-29, 31, 50, 70-72, 85-90  
Mer de Chine 55  
Mexique (guerre de la drogue) 100  
Myanmar v Birmanie  
Nagorno Karabakh 67  
Niger v Sahel, Boko Haram  
Nigeria v Boko Haram  
Non-prolifération v. Corée, Iran

Ossétie 65  
Pakistan v Inde et Afpak  
Palestine v Israël  
Pérou/Chili 114  
Personnes déplacées 4  
Philippines 104  
Prolifération nucléaire v Corée, Iran  
RCA 93  
Réfugiés 5-8  
Ressources naturelles 39  
Royaume uni 13 (va Écosse, Malouines, Ulster)  
Russie v Crimée, États-Unis, Haut Karabakh, Syrie, Ukraine, Baltés, Géorgie, Transnistrie, Kouriles, Nagorno-Karabakh

Sahara Occidental 110  
Sahel 92  
Sécurité internationale (conflit et) 36-48  
*Système international* 36-40  
*Système global* 37  
*Régional* 38  
*Ressources* 39  
*Lieux stratégiques* 40  
*Ordre juridique* 41-44  
*Règles et régimes* 42  
*Sécurité collective* 42  
Somalie 96  
Soudan/ Sud Soudan 97  
Sri Lanka 77  
Stock des conflits 35-114  
*Conception* 36-48  
*Construction* 49  
*Évolution* 50  
*Tableau des conflits de 2020* 50  
Syrie 88, 116-139

Tableaux 50 (général) et 51, 58, 79, 105, 111, 114  
Taiwan 78  
Tchad v Bokon Haram  
Terrorisme (v.a. guerre, État islamique, Al-Qaida...)  
Timor 114  
Transnistrie 66  
Turquie 89, 108  
Ukraine (va Crimée, Donbass) 84  
Ulster 60  
URSS (ex) 64  
Violence unilatérale (*one-sided violence*) 16  
Yémen 90  
Yougoslavie (ex) 114